

LES FILIALES DE CHARTRES MÉTROPOLE

AU SERVICE DU TERRITOIRE

Aménagement
& grands équipements

Développement
immobilier

Programmation
culturelle

Energies &
Valorisation
des déchets

Développement
& innovation
numérique

Chartres

Habitat
social

Mobilités

Evènements

Eau
& assainissement

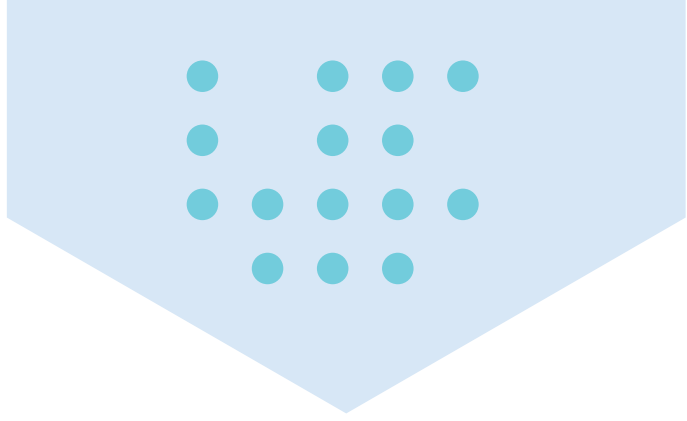
Emploi

Fonctions
support

Tourisme
promotion du territoire
& congrès

Restauration
collective





ÉDITO

Depuis 2011, Chartres métropole connaît une évolution significative tant par l'élargissement de son périmètre (passé de 7 communes en 2010 à 66 communes en 2018) que par celui de ses compétences.

Afin d'assurer efficacement les différentes missions de service public que la loi lui confère (eau et assainissement, déchets, transport et mobilité, habitat, aménagement du territoire, énergies, développement économique, innovation numérique...), l'exécutif communautaire a fait naître très tôt des coopérations et des mutualisations entre collectivités locales, dépassant les frontières administratives, dans une logique d'intervention à un échelon territorial pertinent.

Ainsi, dès le milieu des années 2000, Chartres métropole a suscité la création de syndicats mixtes à l'échelle du bassin de vie, compétents en matière de développement économique (SMPO, SMJE), d'aménagement du territoire (SMEP) ou encore de transports (SMTUBAC). Parallèlement, le recours à des marchés d'études et de définition a permis de dessiner les contours d'une ambition territoriale.

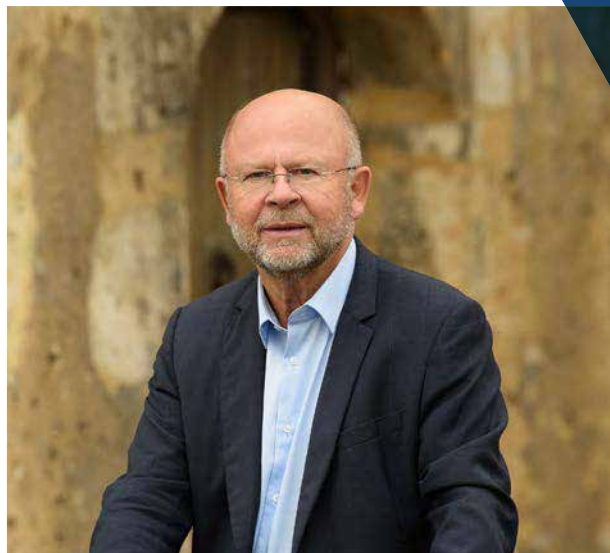
C'est à travers son SCOT qui fut l'un des premiers opposables en France (2006) que Chartres métropole illustre cette ambition et sa cohérence globale. Celle-ci se caractérise notamment par un important volant de projets structurants au rang desquels des équipements publics dont le rayonnement dépasse le seul territoire communautaire (complexe aquatique, parc des expositions, complexe culturel et sportif, plateforme intermodale du pôle gare...).

Pour mener à bien son projet de développement, qui fait la part belle au renforcement du couple ville-intercommunalité et à la politique de solidarité communautaire, Chartres métropole s'est saisie des différentes opportunités offertes par la loi afin de gagner en agilité et de réduire, autant que faire se peut, les délais de mise en œuvre de ses projets.

L'intercommunalité a donc fait le choix de diversifier ses modes d'intervention : les classiques gestions en régie et délégations de service public ont donc été complétées par le recours à des entreprises publiques locales (EPL) que le législateur a conçues comme une réponse aux nouveaux enjeux des territoires et une solution adaptée et innovante à l'action publique locale.

Chaque compétence de l'agglomération se trouve ainsi confiée à une structure juridique la plus à même d'être le prolongement de la collectivité et dont l'expertise, la gouvernance et le contrôle garantissent à la fois une gestion efficace et la préservation de l'intérêt public.

Ces outils (EPL) disposent de moyens propres, d'expertises établies et s'appuient sur les ressources locales. Ils conjuguent à la fois expérience privée et publique, permettant aux élus de conduire les projets avec la souplesse et la compétitivité d'une entreprise.



L'engouement pour l'économie mixte est aujourd'hui devenue une réalité dans notre pays, tant les EPL ont un rôle décisif comme relais de croissance des territoires, en valeur ajoutée, comme en nombre d'emplois, directs ou induits.

Le recours à l'externalisation des compétences a, au fil du temps, conféré à Chartres et son agglomération une visibilité au plan national. Son organisation continue à faire figure de modèle pour des collectivités en quête d'un fonctionnement plus efficient et mieux à même de s'adapter aux difficultés de toutes sortes, et notamment la baisse des dotations publiques, la complexification des procédures et la nécessité de faire coïncider le temps politique et le temps des projets.

Le fonctionnement des EPL a pour caractéristique sa transparence. Agissant sous l'impulsion et le contrôle des collectivités, ces entreprises locales aux emplois non délocalisables sont les plus contrôlées au plan national, cumulant contrôles internes et externes, publics et privés : contrôles multiples opérés sur les sociétés anonymes, contrôles des collectivités locales actionnaires, contrôles du Préfet sur les actes engageant lesdites collectivités et contrôles des juridictions financières. Ce corpus juridique est une chance pour ces entreprises et pour les collectivités car il est normal d'être contrôlé lorsque l'on conjugue la logique d'entreprise, l'intérêt général et la gouvernance publique.

Attaché à cette transparence, Chartres métropole avait édité dès 2018 un livret présentant la diversité de ses « satellites », leurs missions respectives et leurs données financières et en a fait une large diffusion auprès de tous les foyers de l'agglomération.

Cette édition actualisée souligne à nouveau que le recours par les collectivités à des EPL ne constitue pas un risque mais bien une opportunité, celle de voir s'opérer une décentralisation concrète de notre pays, et de voir affirmée la confiance de l'État envers les collectivités locales.

Jean-Pierre GORGES
Président de Chartres métropole



COMPÉTENCES URBAINES ET ENVIRONNEMENTALES

- 13 C'CHARTRES EAU
- 17 C'CHARTRES ASSAINISSEMENT
- 21 C'CHARTRES INNOVATIONS NUMÉRIQUES
- 25 C'CHARTRES TRANSPORTS
- 29 ÉNERGIES ET VALORISATION DES DÉCHETS

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

- 35 C'CHARTRES AMÉNAGEMENT
- 39 C'CHARTRES DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS
- 43 MISSION LOCALE

SERVICES À LA POPULATION ET ANIMATION DU TERRITOIRE

- 47 C'CHARTRES HABITAT
- 51 C'CHARTRES RESTAURATION COLLECTIVE
- 55 C'CHARTRES TOURISME
- 59 C'CHARTRES ÉVÈNEMENTS
- 63 C' CHARTRES SPECTACLES



À travers les compétences obligatoires qui sont celles d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), Chartres métropole intervient :

- **pour le développement économique du territoire**, par la création, l'aménagement, la gestion (de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique; les actions de développement économique; une politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire; et la promotion du tourisme, en l'occurrence par l'action de son office de tourisme intercommunal.
- **pour l'urbanisme et l'aménagement de l'espace métropolitain**, notamment en concevant ses documents stratégiques et réglementaires (schéma de cohérence territoriale, plan de déplacements urbains, programme local de l'habitat...) et en créant et réalisant des zones d'aménagement concerté et la constitution des réserves foncières nécessaires;
- **pour l'organisation des mobilités urbaines et interurbaines;**
- **pour l'équilibre social de l'habitat**, en créant et en mettant en œuvre un programme local de l'habitat, ressortissant notamment d'une politique communautaire d'équilibre social et d'une politique du logement d'intérêt communautaire, avec les implications induites en matière d'actions, d'aides financières et de gestion foncière;
- **en matière de Politique de la ville**, par l'animation et la coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt

communautaire, la gestion de dispositifs locaux de prévention de la délinquance, l'animation du Contrat de ville.

Par ailleurs elle est responsable de la bonne gestion :

- **des déchets ménagers**, par leur collecte, leur traitement et leur valorisation,
- **de l'accueil des gens du voyage** en créant et gérant des aires d'accueil qui leur sont dédiées,
- **des milieux aquatiques et la prévention des inondations**,
- **de l'eau potable**,
- **de l'assainissement des eaux usées**,
- **des eaux pluviales**.

Parmi les compétences optionnelles que prévoit le Code général des collectivités territoriales, Chartres métropole a fait siennes :

- **la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie** (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie;
- **la construction, l'aménagement, l'entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire;**
- **et l'action sociale d'intérêt communautaire**.

Enfin, par transferts de compétences conventionnés avec ses communes, Chartres métropole s'est dotée de 18 compétences facultatives :

- **l'élaboration et mise en œuvre de son Plan vert;**
- **l'entretien de l'Eure et de ses affluents sur le territoire de l'agglomération;**



De la construction de grands équipements structurants... au soutien de sports élités, les compétences de Chartres métropole touchent autant la stratégie de développement des territoires que le quotidien de ses habitants.



La Conférence des maires, instance décisionnelle, débat des orientations stratégiques de Chartres métropole. Elles sont ensuite mises en œuvre par les services de la collectivité: en noms propres ou via ses « satellites ».

- la gestion et l'entretien des vallées (selon inventaire) ;
- la participation aux dépenses de gestion induites par la présence de l'hôpital sur la commune du Coudray ;
- les études et actions concernant l'intérêt et la mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sur le territoire de l'agglomération ;
- la constitution de réserves foncières ;
- le transport et l'accueil des élèves des écoles maternelles et primaires vers les équipements sportifs aquatiques classés d'intérêt communautaire pour l'enseignement de la natation ;
- la gestion d'un équipement de production et de livraison de repas à destination de ses membres et des établissements publics qui leur sont rattachés ;
- la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des installations et réseaux d'électricité, d'éclairage public, de gaz, de chaleur, ainsi que des services, installations et unités de production associés ;
- la compétence relative aux réseaux publics et services locaux de communications électroniques incluant notamment les établissements d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques ;
- la lutte contre l'incendie et secours ;
- les opérations d'archéologie préventive et les fouilles programmées ;

- l'aménagement, l'installation, le renouvellement et l'entretien du mobilier urbain affecté aux lignes régulières de transport qui relève de sa compétence ;
- la gestion, entretien et maintenance des bouches et poteaux d'incendie sur le territoire des communes membres.

Pour exercer ces compétences, Chartres métropole a fait le choix de diversifier ses modes d'intervention. Outre le ressort classique d'une intervention directe (« en régie »), comme pour le développement économique, elle fait appel à des sociétés et entreprises privées dans le cadre d'une délégation de service public (DSP), comme c'est le cas pour la gestion du complexe aquatique l'Odyssée depuis son ouverture en septembre 2009.

S'y ajoutent depuis plusieurs années des structures juridiques dédiées « satellites », de formes juridiques variées, qui sont autant d'outils au service du développement local. Choisis selon la forme juridique qui est la plus appropriée à l'exercice des missions qui leur sont confiées, elles conjuguent à la fois l'expérience privée et publique avec la souplesse et la compétitivité d'entreprises. Ces nouvelles entités ont par ailleurs vocation à développer diverses coopérations et mutualisations entre elles, entre collectivités locales aussi, en dépassant les frontières administratives chaque fois que l'intérêt public peut y gagner, dans une logique d'intervention à l'échelon territorial pertinent.

La gouvernance de chacun de ces satellites est assurée par un conseil d'administration (ou un organe équivalent selon la structure), composé de représentants des actionnaires au rang desquels les élus désignés par Chartres métropole ou les communes membres. Le président du conseil d'administration est systématiquement un élu issu de ces collectivités locales.

Selon leurs statuts et le cadre réglementaire qui les régissent, certaines structures peuvent compter en outre, au sein de leur conseil d'administration, des représentants des actionnaires privés, des organismes financiers ou des représentants de services publics travaillant en coopération avec le satellite concerné ainsi que des personnalités qualifiées.

Ce modèle commun de gouvernance s'accompagne d'un modèle, lui aussi commun, de gestion et de financement en fonction du statut juridique de chaque satellite, le modèle concerne, notamment le cas échéant, sa capitalisation,

l'apport de garanties d'emprunt par les collectivités actionnaires dans le cadre du financement bancaire et dans la limite des ratios d'endettement légaux en vigueur, la possibilité d'avance de trésorerie ou d'avance sur participation.

Le caractère collégial de cette gouvernance est assurément un gage de transparence des actions conduites par chaque structure. La tenue régulière de réunions de pilotage de l'ensemble de ces satellites permet ainsi au président de Chartres métropole de veiller à la cohérence globale, en s'appuyant sur les présidents et directeurs de chaque entité qui assurent la gestion des services publics et l'avancée des projets.

Au-delà, chaque société fait par ailleurs l'objet d'un contrôle particulièrement étroit et précis par les instances et tutelles, internes et externes qui suivent, valident et contrôlent ses actions, ses décisions et ses comptes.

Les différentes formes juridiques des satellites

Les sociétés publiques locales (SPL)

- sociétés anonymes;
- capital 100 % public détenu par les collectivités locales;
- permettent aux collectivités de piloter des missions d'intérêt général dans des conditions optimales de contrôle et de sécurité juridique;
- relation collectivité/satellite: dispensée de mise en concurrence.

Les sociétés d'économie mixte (SEM)

- sociétés anonymes;
- capital détenu par des collectivités publiques (entre 50 % et 85 %) et des privés (entre 15 % et 50 %);
- elles peuvent agir dans de nombreux domaines d'activité, et pour d'autres commanditaires que leurs actionnaires;
- relation collectivité/satellite: mise en concurrence systématique.

Les sociétés d'économie mixte à opération unique (SEMOP)

- capital mixte modulable (entre 34 et 85 % pour la collectivité et entre 15 % et 66 % pour le ou les autres actionnaires);
- la sélection de l'actionnaire opérateur économique se fait au terme d'une procédure de publicité et de mise en concurrence unique;
- au terme de sa mission et du contrat, la SEMOP est automatiquement dissoute.

Les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC)

- établissements publics ayant pour but la gestion d'une activité de service public de nature industrielle et commerciale;
- bénéficie de la personnalité morale;
- possèdent un budget propre alimenté par des ressources propres (redevances, ventes) ou des subventions;
- possèdent des organes directeurs propres soumis au contrôle de l'autorité qui a créé l'établissement.

Les associations

- cadre qui permet le regroupement de collectivités et services publics pour des activités d'intérêt général;
- contrôle de l'État si financement public;
- contrôle des collectivités quant à l'utilisation des subventions;
- autonomie dans la gestion de ses activités.

Les groupements d'intérêt public (GIP)

- groupement de partenaires publics et privés créé par arrêté préfectoral;
- budget propre alimenté par des ventes de produits et services ou de redevance de ses membres;
- activités possibles dans des domaines à caractère administratif ou industriel et commercial;
- relation partenaire/satellite: membre ou client du groupement;
- relation collectivité/satellite: dispensée de mise en concurrence.



Chartres **ressources**



En octobre 2022, à l'occasion du Congrès des EPL, Chartres métropole était remarqué comme un territoire « hors normes » optimisant les cadres juridiques de gouvernance territoriale. Une excellence appuyée par la démarche volontaire de sécurisation juridique et d'optimisation des moyens que conduit C'Chartres ressources.

Créé en février 2023, C'Chartres ressources est un groupement d'intérêt économique. Il a pour mission de mutualiser des fonctions transversales entre ses membres pour leur permettre de gagner en efficacité, de monter en compétences et de mutualiser des moyens.

Les membres du GIE

Le GIE est composé de 12 membres :

- 4 sociétés d'économie mixte : C'Chartres développements immobiliers, C'Chartres innovations numériques, Chartres métropole valorisation et Synelva.
- 6 sociétés publiques locales : C'Chartres aménagement, C'Chartres transports, C'Chartres événements, Chartres métropole énergies, C'Chartres tourisme et C'Chartres spectacles.
- La régie Chartres métropole traitement et valorisation.
- Le GIP Chartres métropole restauration.

Les missions du GIE

Les missions de C'Chartres ressources découlent des objectifs qui lui ont été fixés.

Il s'agit tout d'abord d'harmoniser les pratiques et de sécuriser juridiquement ses structures membres dans les domaines de la vie sociale, des achats et des marchés publics et, plus globalement, dans les conséquences juridiques de leurs actions. C'est pourquoi C'Chartres ressources assiste ses membres dans l'organisation de toutes leurs instances (conseils d'administration, assemblées générales...), que ce soit pour la rédaction des résolutions, la préparation des convocations, la tenue des séances ou la rédaction des procès-verbaux. De même, C'Chartres ressources les accompagne dans leurs procédures d'achat et notamment au regard du code de la commande publique. Il réalise les pièces administratives de leurs marchés et supervise l'ensemble des procédures pour s'assurer de leur conformité. Enfin, de par ses compétences en droit des sociétés, droit de l'immobilier et droit des contrats, il conseille ses sociétés membres en matières de rédactions d'actes, de modifications de statuts, de pré-contentieux sur contrats. Il assure par ailleurs une veille juridique et informe ses membres de l'actualité qui les concerne.

C'Chartres ressources a pour seconde principale mission de favoriser la mutualisation et le travail partenarial entre ses membres. Ainsi, il travaille à monter des projets en commun, à organiser des groupements de commandes entre ses membres, à valoriser leurs compétences, par du transfert ou du partage. Il permet de mutualiser des abonnements et des besoins partagés, notamment humains. Ainsi par exemple, C'Chartres ressources assure des missions de gestion comptable pour deux de ses membres qui en avaient le besoin. Il permet aussi de créer des liens entre la collectivité et les membres du GIE en mutualisant des partenariats, comme en matière de système d'information géographique, par exemple.

Les moyens du GIE

Le GIE est doté des moyens fournis par ses membres. Une cotisation de base est fixée annuellement, qui assure le fonctionnement de la structure et les missions dites « de socle » : le conseil juridique, les marchés publics, les groupements de commande et les projets partagés, la vie sociale et l'accom-

pagnement à la communication institutionnelle. Les autres missions sont facultatives, les membres ayant le choix d'y recourir ou non. Elles sont facturées au réel aux membres qui les utilisent. Le GIE n'a pas pour objet de faire des bénéfices sur ses prestations.

Projets en cours / dernières réalisations

2023 est l'année de mise en place de C'Chartres ressources et des premières missions définies par ses membres. En parallèle de leur mise en

œuvre, le GIE travaille à de nouvelles pistes de mutualisation et de projets partagés, qui se déploieront fin 2023 et en 2024.



De la même façon que les conseils communautaires de Chartres métropole et les conseils d'administration des EPL intègrent la prévention de tout risque juridique, notamment celui du conflit d'intérêt, le GIE permet, avec ses fonctions supports, de veiller à une pleine cohérence de l'activité des satellites au profit du territoire.

Gouvernance et organisation de la structure

Le GIE est pilotée par une administratrice, qui a la responsabilité de la structure.

Elle s'appuie sur deux instances :

- une assemblée générale, où siège l'ensemble des présidentes et présidents des structures membres et qui détient un certain nombre de pouvoirs (vote du budget, arrêt des comptes, création de poste...);
- un comité directeur, composé de l'ensemble des directeurs des 12 membres. Ce comité directeur travaille avec l'administratrice sur les projets du GIE et donne un avis sur les projets de résolution présentés en assemblée générale.

Administratrice : Aurélie KAMINSKI

Composition de l'assemblée générale :

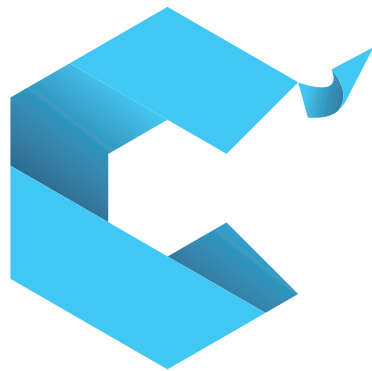
Karine DORANGE, Elisabeth FROMONT, Annick LHERMITTE, Isabelle MESNARD, Isabelle VINCENT, Gérard BESNARD, Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Christian PAUL-LOUBIERE, Dominique SOULET, Mickael TACHAT

Composition du comité directeur :

François ANDREU, Joaquim BERTOLUCI, Jean-Marie BLATRY, Alain BOIRET, François CHARLEMAGNE, Florent COLIN, Jérôme COSTEPLANE, Bruno de JOCAS, Alain GUILLOTIN, Anthony HERMELINE, Philippe ROSSAT et Louis SEMBLAT

Siège social:

Hôtel de Ville – Place des Halles – 28000 Chartres
07 56 00 32 75 - aurelie.kaminski@chartres-ressources.fr



Chartres
eau



Créée en 2016, la société C'Chartres eau a pour objet l'approvisionnement en eau potable des communes de Chartres métropole. Attributaire de la délégation de ce service public de l'agglomération, elle a pour forme juridique celle d'une SEMOP : société d'économie mixte à opération unique.

Les missions de C'Chartres eau

Fondée pour l'exercice du contrat unique de DSP d'eau potable de Chartres métropole, ses missions sont tout entières consacrées au service des communes de l'agglomération.

Partant de cet objectif, elle assure l'exploitation des ouvrages de production et distribution d'eau, la gestion des abonnés et de la facturation sur l'ensemble des communes de

Chartres métropole. Elle met également en œuvre un programme d'investissement portant sur la gestion des installations et du patrimoine, la télérelève et l'acquisition d'outils propres à lui permettre de réaliser sa mission.

La durée du contrat, est de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les services opérés par C'Chartres eau

Exploitant du réseau de distribution d'eau potable, C'Chartres eau assure la gestion de ses infrastructures : forages, stations de pompage, réseau de distribution et usines de traitement. Elle s'assure que l'eau, pompée dans l'Eure et la nappe phréatique, réponde aux normes de la consommation : elle est filtrée, débarrassée des éventuelles particules polluantes (notamment pesticides et nitrates), puis chlorée pour être protégée pendant son acheminement. Tout au long de sa production jusqu'à sa distribution, l'eau fait l'objet d'une surveillance permanente ; des contrôles qualité sont réalisés par C'Chartres eau et l'Agence régionale de santé.

C'Chartres eau gère directement sa clientèle en assurant la vie des comptes depuis l'ouverture, la facturation, la relève des compteurs d'eau et leur clôture. Elle est l'interlocuteur direct aussi bien pour les particuliers que pour les communes.

Dans le cadre de sa démarche qualité, elle a mis en place une équipe des Veilleurs de l'eau constituée d'un panel de consommateurs volontaires, formés pour évaluer la qualité de l'eau distribuée sur le réseau. Ce service permet à C'Chartres eau de disposer en permanence d'observateurs et de dialoguer avec les consommateurs.

Les moyens de C'Chartres eau

Les infrastructures de production de C'Chartres eau comprennent :

- 34 forages.
- 54 réservoirs.
- 2 usines de dénitrification (Lèves, Sours).
- 1 usine de traitement de l'eau de surface (Chartres).
- 1 station de pompage (Chartres, rivière de l'Eure).

Moyens RH : 27 salariés.

Capital : 1 M€ détenu à 40 % par Chartres métropole et 60 % par Aqualter.

Projets en cours / dernières réalisations

Harmonisation des tarifs. Le travail d'harmonisation des tarifs conduit par l'agglomération a permis d'obtenir en 2018 des tarifs identiques pour l'ensemble des communes du territoire. Les 20 communes qui ont rejoint l'agglomération en 2018 ont bénéficié d'un gel des tarifs sur l'eau (hors inflation) pendant deux ans.

Télérelève. Entre 2016 et 2018, C'Chartres eau a équipé 47 000 abonnés d'un compteur intelligent pour la transmission en temps réel du détail des consommations. Ce système permet le suivi permanent par les usagers de leur consommation via une interface web, la détection de fuites et la réduction des litiges, la facturation au réel, voire la prévention du risque de cambriolages par de « faux releveurs ». Au total, un parc de 42 concentrateurs et 80 antennes a été installé sur des ouvrages élevés de l'agglomération (châteaux

d'eau, mâts d'églises, tours d'immeubles, etc.), permettant de récupérer des données quotidiennes; les camions d'ordures ménagères de Chartres métropole ont également été équipés afin d'avoir des relevés réguliers dans les zones qui ne peuvent pas être couvertes par des antennes.

Accueil des abonnés au nouvel hôtel d'agglomération. Auparavant, l'accueil des abonnés se faisait au siège d'Aqualter. Le 22 novembre 2021, ce service a été transféré à l'hôtel d'agglomération, où les usagers bénéficient d'un accueil sans rendez-vous aux horaires d'ouverture des guichets de services publics, en semaine et le samedi matin.



C'Chartres eau a initié en 2017 le déploiement de la télérelève sur le territoire de Chartres métropole.

Station de pompage
dans l'Eure aux Trois Ponts
(Chartres)



Gouvernance et organisation de la structure

10 membres dont :

• 4 représentants de Chartres métropole :

Alain BELLAMY
Jean-Pierre GORGES
Denis-Marc SIROT-FOREAU
Didier GARNIER

• 6 représentants du Groupe Aqualter :

Loïc DARCEL
Frédéric HELAINE
Alexis LOUISET
Thierry POVEDA
Lionel TURPIN
Emilie MEDARD

Censeur : Franck MASSELUS

Président :

Alain BELLAMY

Directeur général :

Lionel TURPIN

Siège social :

Hôtel d'Agglomération de Chartres métropole,
Place des Halles, 28019 Chartres cedex

Bureaux :

13, rue Henri Poincaré, 28000 Chartres - 02 34 43 90 22

Accueil du public :

Hôtel d'Agglomération, Chartres

Quelques chiffres

- C'Chartres eau compte 54 885 abonnés, soit 140 000 habitants desservis.

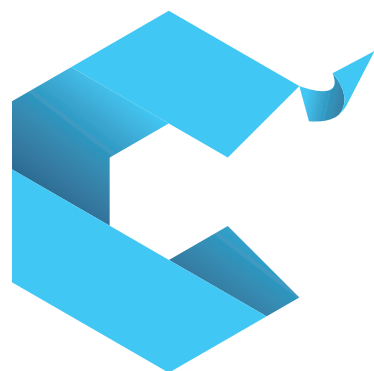
- 1 430 km de réseau.

- Et produit un volume de 9 164 489 m³ d'eau potable par an.

Ses derniers exercices ont été marqués par la prise en charge de l'installation des compteurs d'eau de sectorisation, générant un endettement qui s'effacera au fil des exercices à venir.

Particulièrement sensible aux aléas climatiques, l'activité de C'Chartres eau au a été marquée en 2020 par un chiffre d'affaires en hausse, reflet des surconsommations d'eau : un effet direct des étés chauds, un effet indirect aussi de la pandémie et des confinements, puis une baisse de ses consommations en 2021, impact d'un été plus pluvieux.

	2019	2020	2021
Capital	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Chiffre d'affaires	15 950 281 €	17 739 523 €	17 038 116 €
Résultat après impôts	755 551 €	1 166 501 €	882 510 €
Montant de l'endettement	71 189 €	66 443 €	61 697 €



Chartres
assainissement



En 2017, le conseil communautaire a décidé la création d'une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) pour exercer les services de l'assainissement prévus dans le cadre de la compétence Assainissement des eaux usées de Chartres métropole. C'Chartres assainissement a ainsi pris le relais de la société Veolia, jusqu'alors délégataire de service public.

Les missions de C'Chartres assainissement

C'Chartres assainissement assure pour Chartres métropole les services d'assainissement collectif et non collectif sur l'ensemble de son territoire.

Fondée sur l'association de capitaux de Chartres métropole et Aqualter, cette SEMOP constitue le pendant de C'Chartres eau. Des synergies étroites entre les deux sociétés sont donc « naturellement » facilitées, il en va donc de même pour les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Le contrat porte donc sur l'exploitation de l'ensemble des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées.

C'Chartres assainissement accompagne ainsi la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement de Chartres métropole (suppression de petites unités de traitement au profit d'un raccordement à la station d'épuration de la Mare-Corbonne), étudie l'amélioration des performances des équipements en place.

Le contrat prévoit en outre que C'Chartres assainissement aide Chartres métropole à développer une stratégie « milieu », en consacrant des moyens au suivi des micropolluants dans le milieu, et qu'un financement soit consacré à des actions de recherche par le biais d'un fonds d'innovation.



Les services opérés par C'Chartres assainissement

En matière d'assainissement collectif, C'Chartres assainissement s'assure des contrôles, de l'entretien et du bon état du réseau public d'assainissement (réseau des eaux usées/tout à l'égout), et du bon acheminement des eaux usées vers les stations d'épuration. Ses services interviennent pour tout dysfonctionnement de ces ouvrages: obstructions de réseaux, débordements, odeurs, dératisations, pollutions du milieu naturel.

Elle émet également les avis préalables aux autorisations des maires regardant les déversements des eaux issues des activités professionnelles: eaux claires (eaux de pompage dans la nappe, eaux de rabattement de nappe, eaux de refroidissement/chauffage/rafraîchissement, eaux de piscine collectives, eaux de process traitées) et eaux issues des aires de lavage. Elle intervient aussi, enfin, pour le raccordement des établissements industriels, commerciaux ou artisanaux, au réseau collectif.

Dans le cadre de l'assainissement non collectif, C'Chartres assainissement vérifie la conformité des installations non collectives (fosses septiques, fosses toutes eaux), notamment dans le cadre des contrôles de bon fonctionnement et d'entretien, les corrige si nécessaire, et les installe, à la demande ou dans le cadre d'obligations lors de permis d'aménager ou de construire (mission obligatoire). Elle intervient aussi pour l'établissement des diagnostics de bon fonctionnement des installations d'assainissement, obligatoires pour les ventes immobilières et à la demande (mission facultative) pour les vidanges. Elle propose aux usagers des services de vidanges à tarif préférentiel dans le cadre d'opérations groupées par commune.

Les moyens

- 1 usine de traitement (160 000 « équivalents-habitants ») pour l'urbain; 29 autres stations d'épuration; 149 postes de relèvement.
- Moyens RH: 9 salariés.
- Capital: 1,50 M€ détenu à 40 % par Chartres métropole et 60 % par Aqualter.

Projets en cours / dernières réalisations

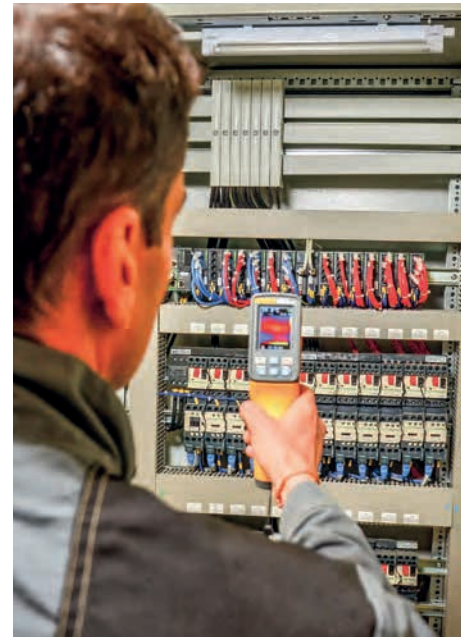
Amélioration de la qualité (performance épuratoire globale): atteinte de certaines normes épuratoires (Bailleau-l'Évêque: phosphore; simplification du traitement des boues à Bailleau-l'Évêque et Jouy...);

Augmentations des capacités de traitement: Thivars (2 700 eh > 3 300 eh), La Taye (4 700 eh > 9 500 eh), Fresnay-le-Gilmer, Saint-Aubin-des-Bois – bourg.

En cours: rationalisation du parc de stations par suppression d'ouvrages après raccordement sur d'autres sites (Saint-Aubin-des-Bois Chazay, Fresnay-le-Gilmer (remplacement

de la STEP actuelle par une nouvelle), Saint-Prest, Barjouville, Francourville, Morancez). Tranches optionnelles: Ver-lès-Chartres, Corancez, Dammarie, Nogent-le-Faye, Sours.

En cours: travaux d'amélioration des réseaux renouvellement de réseaux de collecte, réparation de réseaux, modélisation des réseaux avec équipements de sondes sur les usines.



Gouvernance et organisation de la structure

10 membres dont :

• 4 représentants de Chartres métropole :

Denis-Marc SIROT-FOREAU
Jean-Pierre GORGES
Alain BELLAMY
Pierre-Marie POPOT

• 6 représentants du Groupe Aqualter :

Loïc DARCEL
Frédéric HELAINE
Alexis LOUISET
Thierry POVEDA
Lionel TURPIN
Emilie MEDARD

Censeur : Franck MASSELUS

Président :

Denis-Marc SIROT-FOREAU

Directeur général :

Lionel TURPIN

Siège social :

Hôtel d'Agglomération
Place des Halles, 28019 Chartres cedex

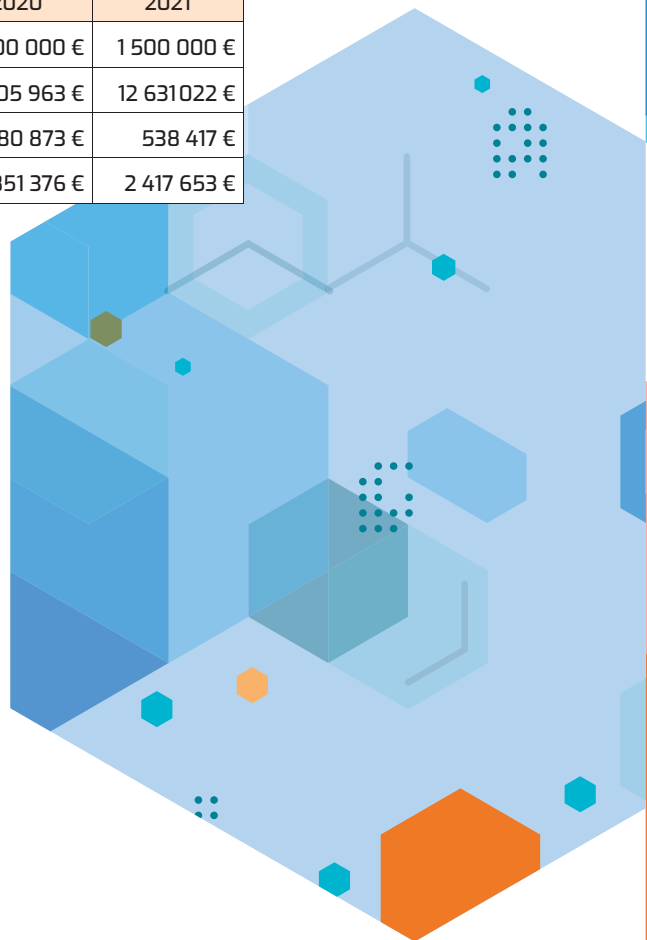
Bureaux :

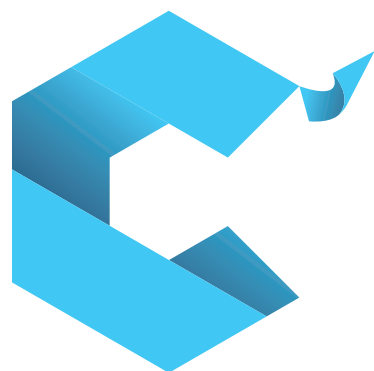
13, rue Henri Poincaré, 28000 Chartres
02 34 43 90 22 - www.cmeau.com

Quelques chiffres

- C'Chartres assainissement collecte et traite les eaux usées des 55 000 abonnés de l'agglomération.
- Après une collecte à travers 678 km de réseau, 7 841 051 m³ d'eaux usées sont traités sur les 30 stations d'épuration de l'agglomération.
- C'Chartres assainissement déploie un programme d'investissement de plus de 15,10 M€ sur la durée du contrat.

	2019	2020	2021
Capital	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €
Chiffre d'affaires	13 850 749 €	11 805 963 €	12 631 022 €
Résultat après impôts	668 002 €	880 873 €	538 417 €
Montant de l'endettement	237 523 €	2 851 376 €	2 417 653 €





Chartres innovations numériques



C'Chartres innovations numériques, acteur local de télécommunications, a pour vocation de contribuer à l'attractivité numérique de l'agglomération chartreuse.

Elle opère selon deux axes: l'équipement des territoires en infrastructures de réseaux de télécommunication et de services associés, ainsi que le développement de produits et solutions innovantes en lien avec ce domaine. Son savoir historique dans le monde de la fibre optique permet à C'Chartres innovations numériques de déployer ses infrastructures aussi bien à destination des opérateurs, des collectivités, des professionnels que des particuliers. C'Chartres innovations numériques est toujours propriétaire de ses fibres mais choisi de louer les fourreaux aux opérateurs et aux collectivités en priorité.

Certifiée ISO27001 en début d'année 2022 pour ses activités historiques d'opérateurs telecom et son Data Center, C'Chartres innovations numériques propose désormais des services d'hébergement informatique et de sauvegarde. Enfin, sa diversification dans le monde audiovisuel sur IP fait de C'Chartres innovations numériques un pionnier des outils de Remote Production et des outils d'habillage en temps réel pour des événements sportifs d'envergure nationale.

Les missions de C'Chartres innovations numériques

En qualité d'opérateur de télécommunications, C'Chartres innovations numériques a pour mission d'apporter le très haut débit sur le territoire de l'agglomération. Pour cela, C'Chartres innovations numériques déploie un réseau de fibre optique à destination des particuliers (FTTH) sur 14 communes de l'agglomération, qu'elle complète avec un réseau de boucle locale radio à destination de plus de 500 particuliers à partir de près de 60 points hauts en Eure-et-Loir incluant l'agglomération.

S'agissant des entreprises, C'Chartres innovations numériques propose des services sur l'ensemble des zones d'activités de l'agglomération au travers de son propre réseau fibre optique FTTO sécurisé.

Par ailleurs, C'Chartres innovations numériques propose des services d'hébergement de données aux entreprises locales dans son Data Center de proximité certifié ISO27001. Elle intervient également pour l'étude et la conception de solutions numériques à la demande: applications, outils de diffusions, etc.

Les services opérés par C'Chartres innovations numériques

Dans le cadre du déploiement du très haut débit, C'Chartres innovations numériques met en œuvre les études, la construction, l'exploitation et la commercialisation de ses infrastructures et propose des services d'accès à internet, de téléphonie à destination des entreprises et des particuliers. C'Chartres innovations numériques propose également des services à valeur ajoutée pour les entreprises (garantie de temps de rétablissement, sécurisation). Elle développe et commercialise en outre des offres d'hébergement d'équipements informatiques, de sauvegarde et de stockage de données (Data Center), et de captation et diffusion en direct.

Elle a par ailleurs ouvert dans le centre-ville de Chartres un studio multimédia (vidéo et radio) équipé d'un plateau TV, de solutions de captation et de post-production: une ressource locale pour les entreprises ou associations qui souhaitent développer des supports multimédias (interviews, émissions...). Cette dernière activité a donné lieu à la création d'une filiale détenue à 100% par C'Chartres innovations numériques: Votre Image vous appartient (VIVAPP).

les moyens de C'Chartres innovations numériques

- 1 Data Center + 1 site de sauvegarde.
- Moyens RH : 42 salariés au 31/12/2021.
- Capital : 9 M€ détenus à 84 % par Chartres métropole.

Projets en cours / dernières réalisations

C'Chartres innovations numériques a obtenu en 2022 la certification ISO27001. Cette certification vise à assurer la sécurité de l'information et la protection des données grâce à l'amélioration continue de ses systèmes. Chaque menace pouvant impacter la confidentialité, l'intégrité et/ou la disponibilité des données a été identifiée et analysée afin de mettre en place des contrôles et des actions pour réduire le risque :

- confidentialité : s'assurer que seules les personnes autorisées puissent consulter et manipuler les données. Les données doivent être protégées de toute intrusion ;
- disponibilité : elle implique que les personnes autorisées puissent accéder aux données sur les plages horaires prévues, avec un temps de réponse adapté ;
- intégrité : une veille permanente pour que les données ne soient pas altérées, de manière fortuite ou volontaire.

La certification ISO 27001 atteste la capacité de C'Chartres innovations numériques à assurer cette vigilance rigoureuse et continue. C'Chartres innovations numériques inspecte ainsi tous ces paramètres internes, managériaux et techniques, pour être en mesure de présenter ces garanties. La certification ISO 27001 constitue un gage de qualité et de fiabilité qui fait référence en France et dans plus de 100 pays, et à ce titre intervient véritablement comme un argument commercial pour la vente de solutions à des clients et prospects.

VIVAPP

Opérateur d'innovations numériques, C'Chartres innovations numériques a développé des solutions et des produits qu'elle entreprend de commercialiser en propre. Au vu de leur succès, elle a souhaité se doter d'une nouvelle structure, dont elle est actionnaire à 100 %, afin de commercialiser ses produits dans toute la France. Nommée VIVAPP (Votre Image vous appartient), cette filiale maîtrise, depuis, la commercialisation des produits hors télécom de C'Chartres innovations numériques, comme :

- **.Live** (« point live ») : un outil de streaming destiné à permettre à une structure de communiquer en direct auprès d'une communauté

dédiée ou ouverte. Elle constitue une solution de gestion et de diffusion de directs, de replays ou de VOD, permettant de s'affranchir des plateformes de streaming internationales qui imposent leurs règles et leurs annonceurs. C'est en adoptant cette plateforme que Chartres métropole a lancé sa webTV Chartres TV.

- **.Boutique** (« point boutique ») : cette solution permet à une collectivité, une association de commerçants ou toute autre structure de se doter d'une vitrine marchande et d'une solution de promotion de produits. Elle est développée en 2020 à la demande de l'association des commerçants chartrains Les Vitrines de Chartres, qui avaient besoin d'une solution numérique pour maintenir des ventes en dépit de la fermeture imposée des commerces lors des confinements.
- **.Studio** (« point studio ») : englobe une offre complète permettant à toute entreprise, collectivité, association, voire particulier, de disposer d'un outil de production audiovisuelle. Cette offre comprend la mise à disposition d'un plateau multimédia façon plateau TV et radio, avec les fonctionnalités de régie son, image et diffusion indispensables pour la production des enregistrements et leur communication. Le premier produit .Studio a été créé fin 2019 dans le centre-ville de Chartres.

Fibres Optiques Noires

À la base des services de C'Chartres innovations numériques se trouvent la conception, la construction et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques noires (FON). Ces réseaux de fibres, fournies non éclairées aux clients (« noires »), trouvent 3 domaines d'utilisation : les opérateurs commerciaux sur le marché des professionnels, les réseaux FTTH (fibres domestiques des particuliers) et le déploiement des boucles optiques permettant d'irriguer toutes les caméras de vidéos tranquillité de l'agglomération. Ces réseaux de FON ont fait l'objet en février 2022 d'une certification ISO27001 traitant de la sécurité des données.



L'équipement du territoire en fibre, l'un des cœurs d'activité de C'Chartres innovations numériques.



Gouvernance et organisation de la structure

Conseil d'administration

12 représentants de Chartres métropole

Philippe BARAZZUTTI
 Benoit DELATOUCHE
 Hélène DENIEAULT
 Jean-Paul RAFAT
 Philippe GALIOTTO
 Didier GARNIER
 Florent GAUTHIER
 Jean-Pierre GORGES
 Emilie GUILLEMIN
 Franck MASSELUS
 Bertrand MASSOT
 Mickaël TACHAT

3 représentants de Synelva collectivités

Hervé BUISSON
 Christian PAUL-LOUBIERE
 Max VAN DER STICHELE

3 représentants des autres actionnaires

- Caisse d'Épargne Loire Centre
 François-Xavier POTHIER
- Chambre de commerce et d'industrie
 d'Eure-et-Loir
 Vincent CHAUZENOUX
- Chambre de métiers et de l'artisanat
 Val-de-Loire
 Michel CIBOIS

Président :

Michaël TACHAT

Directeur général :

Alain GUILLOTIN

Siège social :

Hôtel d'Agglomération
 Place des Halles, 28019 Chartres cedex

Bureaux :

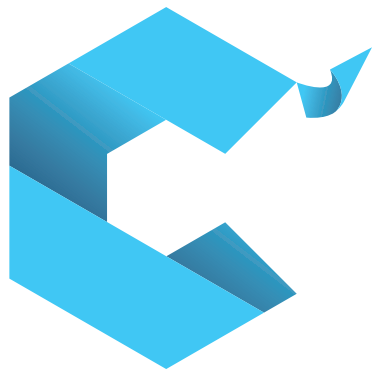
Cité de l'Innovation Bâtiment 25
 9, rue Auguste Rodin - 28630 Le Coudray
 contact@cmin.fr - www.cmin.fr
 02 34 40 10 00

Quelques chiffres

- C'Chartres innovations numériques a déployé un réseau de près de 1 000 km de câble de fibre optique.
- Le recours à l'emprunt pour la société est un levier indispensable pour son activité. Il a été opéré notamment pour le déploiement du réseau FTTH, la sécurisation des services aux entreprises, la

création de son Data Center, de son studio d'enregistrement, le financement du réseau infrastructure hors territoire de l'ex-SEIPC. La pandémie a également engendré un recours au PGE d'un montant de 1 490 000 €.

	2019	2020	2021
Capital	9 000 000 €	9 000 000 €	9 000 000 €
Chiffre d'affaires	5 839 428 €	7 846 089 €	8 631 466 €
Résultat après impôts	16 391 €	760 021 €	50 200 €
Montant de l'endettement	9 539 873 €	11 956 929 €	12 218 420 €



Chartres transports

voire mobilité
au quotidien



C'Chartres transports est la société publique locale (SPL) chargée de concevoir et de mettre en œuvre les services de transports publics sur le territoire de Chartres métropole : transports urbains et non urbains. Elle développe également une offre de mobilités douces : la promotion du vélo, à travers la gestion et l'exploitation de la Maison du Vélo depuis janvier 2016.

C'Chartres transports a été créée en décembre 2014 à l'initiative de Chartres métropole pour remplacer l'usage précédent de délégation de service public à des entreprises privées, aux résultats jugés insatisfaisants. Son contrat d'obligation de service public a été renouvelé pour 9 ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les missions de C'Chartres transports

C'Chartres transports est chargée de :

- la gestion et l'exploitation de l'ensemble des services et prestations de transports sur le territoire de l'agglomération ;
- la promotion, auprès de leurs usagers et de la population en général, du réseau de bus Filibus et de ses services associés, ainsi que celle de la Maison du vélo ;

- le développement et l'évolution de l'offre de transports en commun ;
- le développement et la mise en œuvre de tous autres modes de transports qui s'avèreraient pertinents pour le territoire de Chartres métropole, en conformité avec sa politique d'aménagement et de développement territorial.

Les services opérés par C'Chartres transports

C'Chartres transports assure depuis sa création :

- les lignes régulières Filibus, et leurs services associés : billetterie JV Malin, l'open-payment (paiement à bord par carte bancaire sans contact), la boutique en ligne, etc. ;
- le transport scolaire, dont celui des élèves vers les piscines communautaires, dans le cadre de l'apprentissage de la natation, et le transport périscolaire et occasionnel des élèves dans le cadre des sorties scolaires ;
- les services de transport à la demande ;

- le transport des équipes de sport élite de Chartres métropole ;
- la gestion de la Maison du vélo, de son parc de vélos et la mise en œuvre des services associés, ainsi que, par convention, la gestion du parc de vélos de la ville de Chartres et de Chartres métropole
- l'étude et le développement du programme de bus à haut niveau de service (BHNS) de Chartres métropole, associé à une réorganisation du réseau.

Les moyens de C'Chartres transports

C'Chartres transports possède un capital de 587 K€ détenu à 90,12 % par Chartres métropole et 9,78 % par la ville de Chartres.

Elle mobilise 171 salariés (au 31/12/2021).

Son parc de véhicules :

- **Réseau Filibus :** 114 véhicules, dont 65 bus, 4 minibus, 2 véhicules de transport à la demande, 2 véhicules de transport pour les personnes à mobilité réduite et 41 autocars dont 35 mis à disposition dans le cadre de la sous-traitance.
- **Maison du vélo :** 337 vélos (dont 147 vélos de ville, 131 à assistance électrique, 50 VTC et 9 vélos enfant), 3 abris vélos sécurisés (Saint-Prest, La Taye, Chartres).



C'Chartres transports déploie une flotte de matériels modernes et enrichit son offre de services par des solutions innovantes.

Projets en cours / dernières réalisations

Le BHNS de Chartres métropole Pour répondre à la demande de Chartres métropole d'enrichir le service de transport sur le territoire communautaire, C'Chartres transports élabore avec C' Chartres aménagement un projet de bus à haut niveau de service (BHNS). Ce nouveau maillon de transport public consiste en :

- un service de bus en site propre à haut cadencement (sur le principe d'un tramway) ;

Le pôle d'échange multimodal de Chartres C'Chartres transports contribue également à la future mise en service du pôle d'échange multimodal de la gare de Chartres, qui ouvrira au second semestre 2024. Cette plateforme, nouvelle gare routière communautaire connectée à la gare SNCF, constituera le point de rencontre de l'ensemble des transports départementaux, régionaux arrivant ou transitant par la gare SNCF de Chartres : réseau Filibus, réseau Rémi, cars Macron...

Appel à projet de logistique urbaine « Dernier kilomètre » La ville de Chartres a pour objectif d'affirmer encore davantage le caractère piétonnier de son cœur de ville par une limitation accrue des flux de livraisons. C'Chartres transports a pour cela réalisé un diagnostic de logistique urbaine à l'issue duquel un appel à projets a été lancé pour trouver l'opérateur de transport et de livraison qui mettra en place les modes de livraison légers vers les commerçants de centre-ville : les livraisons dites du « dernier kilomètre ».

Quelques récentes réalisations :

- Janvier 2021 : mise en place d'un « titre unitaire dépannage ». Ce titre de transport (1,50 €) est mis en vente à bord uniquement auprès des conducteurs. Son instauration a pour objectif de fluidifier la montée des clients à bord des véhicules et augmenter la vitesse commerciale en réduisant le nombre de transactions en espèces à bord.
- Poursuite des développements de la boutique en ligne avec l'ajout de la fonctionnalité de demande de renouvellement des supports, et l'achat des abonnements Rubis 65.
- Juillet 2021 : renouvellement du marché de sous-traitance de l'offre de transport non urbaine et de la centrale de réservation Filibus.
- Evolution de l'offre de transport : pour répondre entre autres à de nouvelles implantations d'activité sur le territoire, la ligne 2 (Chartres <> Champhol) a été réorganisée, un service supplémentaire a été mis en place sur la ligne 8 pour répondre aux besoins des salariés de l'hôpital de Chartres, les lignes 11 et 12 ont été prolongées avec création d'un arrêt « Chemin du Tuvet » (en accompagnement de l'installation de l'ADAPEI dans la ZA de Gellainville), un service direct a été mis en place le mercredi midi pour la desserte du collège J. Moulin, et la ligne D80 « Bouglainval <> Chartainvilliers <> Maintenon » a été intégrée au contrat d'OSP.

- organisé en 4 lignes traversant la zone urbaine d'est en ouest et du nord au sud (gare de Chartres <> plateau Nord-Est de Chartres <> la Madeleine ; gare de Chartres <> Lucé ; gare de Chartres <> Mainvilliers ; Chartres <> Hôpitaux de Chartres.

La première ligne programmée est la ligne est-ouest : Lucé <> plateau Nord-Est de Chartres <> la Madeleine. Elle sera livrée en septembre 2025.



- Novembre 2021 : intégration de l'agence Filibus dans les locaux du Pôle administratif et installation d'un distributeur automatique de titres dans le hall.
- Décembre 2021 : mise en service d'une navette de proximité C' la navette dans les secteurs de Chartres dépourvus de commerces et éloignés des arrêts du réseau Filibus. Il s'agit d'une navette électrique, circulant sur 2 circuits en heures creuses (de 8h30 à 17h30 du lundi au samedi).

Autres projets en cours de développement :

- Projet de nouvelle sectorisation lié à l'ouverture du lycée J. Baker de Hanches en septembre 2023.
- Réorganisations du réseau urbain en vue de l'arrivée du BHNS.
- Poursuite des développements de la boutique en ligne (abonnements annuels en prélèvement automatique, règlement des procès-verbaux en ligne, intégration des AO2 pour le renouvellement des abonnements).

Navettes électriques ou vélos en location, C'Chartres transports fait évoluer ses parcs matériels pour les adapter aux nouvelles demandes du territoire.



Gouvernance et organisation de la structure

Son conseil d'administration rassemble 9 représentants de Chartres métropole :

Gérard BESNARD
Jean-Pierre GORGES
Guillaume BONNET
Hélène DENIEAULT
Karim EL HAMD
Florent GAUTHIER
Thomas LAFORGE
Mickaël TACHAT
Michèle BONTHOUX

et 1 de la ville de Chartres : Dominique DUTARTRE

Censeur : Franck MASSELUS

Président:

Gérard BESNARD

Directeur général:

Joaquim BERTOLUCCI

Coordonnées:

57, rue de la Beauce, 28110 Lucé
02 37 36 26 98
www.filibus.fr

Siège social:

Hôtel d'Agglomération,
Place des Halles, 28019 Chartres cedex

Site d'exploitation :

57, rue de la Beauce – 28100 LUCE
02 37 36 26 98 - www.filibus.fr

Quelques chiffres

- 3,36 millions de kilomètres parcourus par an.
- 2,1 M€ de recettes (commerciales et annexes) - l'année 2021 reste légèrement impactée par l'épidémie de COVID de 2020, estimée à -20 % des recettes.
- 5,1 millions de voyages.
- 1 028 locations de vélos en 2021 et 224 abonnements annuels d'accès aux abris à vélos.
- Taux de fraude constaté : 2,81 %.

	2019	2020	2021
Capital	587 000 €	587 000 €	587 000 €
Chiffre d'affaires	17 011 269 €	16 172 046 €	17 215 000 €
Résultat après impôts	476 896 €	417 473 €	487 000 €
Montant de l'endettement	8 520 €	911 €	-

Énergies & Valorisation des déchets





En 2016, les communes de Chartres métropole ont décidé de confier à leur EPCI la gestion de leurs réseaux d'énergies et des services et équipement associés. Cette compétence facultative comprend in extenso, « la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des installations et réseaux d'électricité, d'éclairage public, de gaz, de chaleur, ainsi que des services, installations et unités de production associés ».

Placée au niveau de l'échelon intercommunal, cette gestion peut dès lors bénéficier des avantages que permet une plus grande échelle : mutualisation de moyens et charges optimisées par effet de volume.

Mais par ailleurs Chartres métropole s'est dès lors trouvée en capacité de rapprocher cette compétence de celle de la gestion des déchets (collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés). A partir de 2016, elle a donc engagé des processus de valorisation des déchets à des fins de productions d'énergies : électricité et chaleur.

Début 2023, ces deux compétences mettent en œuvre quatre périmètres d'actions conjointes, confiées à quatre structures : trois EPL et une régie.

Créées au fur et à mesure de la structuration de ce périmètre de compétences et de la création de nouvelles ressources de fonctionnement, elles ont vocation à évoluer : en 2023, Chartres métropole s'emploiera à en simplifier l'organisation.

Valorisation des déchets : Chartres métropole traitement & valorisation (CMTV)

La création de l'EPIC CMTV est issue de la volonté de Chartres métropole de pérenniser l'unité de valorisation énergétique de Mainvilliers (UVE) comme un outil de territoire au service de ses habitants et de ses entreprises. Les syndicats compétents pour la collecte et le traitement des déchets des territoires de Brou, Bonneval, Illiers, Courville, La Loupe, Senonches et Nogent-le-Rotrou ont souhaité s'associer à Chartres métropole pour l'incinération et le transfert.

Une convention de coopération confie à CMTV la gestion du traitement par incinération et le transfert des OM et déchets recyclables collectés (hors déchetterie) sur un territoire de 230 000 habitants.

CMTV assure donc l'exploitation de l'UVE et des quais de transfert de Mainvilliers, Dangeau et Nogent-le-Rotrou depuis le 1^{er} janvier 2019.

La prévention et la réduction des déchets reste pilotées par Chartres métropole au travers du PLPDMA, elle a en parallèle mis en place un processus de valorisation de ces déchets sous forme de production d'énergie électrique dans l'usine de valorisation énergétique (UVE - usine d'incinération) de Mainvilliers. CMTV revend l'électricité produite à Synelva collectivités, et traite de la même façon les boues résiduelles de la station d'épuration voisine de la Mare-Corbonne.

CMTV assure par ailleurs la gestion de quais des transferts situés à Seresville, Dangeau et Nogent-le-Rotrou.

CMTV étudie en parallèle pour Chartres métropole le développement de nouvelles filières de valorisation énergétique, sous forme de chaleur, en synergie avec d'autres activités comme les serres maraîchères, et la méthanisation des biodéchets issus de la collecte, de l'agriculture ou de l'épuration. Elle participe également à l'étude de perspectives pour l'amélioration de la prise en charge des objets encombrants incinérables, qui jusqu'à maintenant partent à l'enfouissement.

Depuis 2020 CMTV étudie la mise en conformité des traitements de l'UVE et la pertinence de la construction d'une 3^e ligne de four (prévue dans le design initial de l'UVE) qui porterait la capacité de traitement à 200 000 t/an avec production d'hydrogène par hydrolyse.

Elle exploite depuis 2021 les cinq déchetteries de Chartres métropole et la plateforme des déchets végétaux, et s'est dotée d'un centre logistique pour ses activités de transport et de logistique. Depuis cette même année, elle confie à CMV la commercialisation du vide de four de son UVE (vide de four résiduel après prise en charge des tonnages des collectivités).

Depuis le 1^{er} mai 2022, CMTV exploite également les services de collecte des déchets ménagers et assimilés, avec comme objectif particulier de moderniser l'outil de la collectivité. Cela concerne les collectes en porte-à-porte assurées avec des moyens propres mais aussi les collectes et services externalisés, rendus sur l'ensemble des communes de l'agglomération.



Commercialisation du vide de four de CMTV : Chartres métropole valorisation (CMV)

Pour monter en productivité le processus de collecte et de valorisation de ses déchets, Chartres métropole a créé en 2018 la société d'économie mixte Chartres métropole valorisation ; chargée de commercialiser les capacités de valorisation de Chartres métropole traitement et valorisation. Ainsi, dans sa relation de complémentarité avec CMTV, CMV commercialise les vides de four de l'UVE.

Elle achemine les déchets collectés par Chartres métropole, prospecte d'autres collecteurs ou prospecteurs de déchets valorisables. Chartres métropole valorisation accompagne ainsi la collectivité dans la prise en compte des législations récentes

et à venir, comme l'interdiction de l'enfouissement ou l'obligation de valorisation. Elle conduira les mêmes fonctions dans l'hypothèse du développement de nouvelles filières de valorisation de déchets de Chartres métropole traitement et valorisation : collecte et acheminement de sous-produits de l'agriculture, résidus de cultures dans le cas, par exemple de filière de valorisation de biométhane.

En 2021, CMV a assuré la commercialisation d'un vide de four de 14 000 tonnes, et de 27 000 tonnes en 2022. En 2023 ce résultat devrait passer à environ 45 000 tonnes.



Unité de Valorisation Énergétique.

Distribution d'électricité et de gaz et gestion de l'éclairage public : Synelva collectivités

Pour assurer dès 2016 la bonne mise en œuvre de sa compétence « réseaux » (électricité, éclairage public, gaz, chaleur, haut débit...), et son statut d'autorité organisatrice de distribution d'électricité et de gaz, Chartres métropole s'est dotée d'un outil opérationnel propre à lui assurer une gestion optimale de la distribution d'électricité et de gaz. La SEM Synelva collectivités a ainsi été créée cette même année à cette fin, et pour les missions complémentaires de maîtrise d'œuvre, de maintenance et d'exploitation du réseau d'éclairage public.

Synelva collectivités est une entreprise locale de distribution électrique (ELD), issue des dissolutions de régies et d'un syndicat électrique (Régies et SEIPC). Elle fait partie des 170 ELD qui assurent au plan national 5 % de la distribution d'électricité dans 2 500 communes, desservant plus de 3 millions d'habitants. Par l'intermédiaire de contrats de concession et de prestation de service, elle assure l'acheminement et la distribution d'électricité pour de nombreuses communes de Chartres métropole*. La particularité de son réseau est la qualité et la sécurité que lui confère son enfouissement (à plus de 90 %). Cette fiabilité participe à l'attractivité du territoire de Chartres métropole : ses entreprises

industrielles de pointe - pharmacie, cosmétique - y sont sensibles. Elle compte plus de 55 000 clients.

En sa qualité de gestionnaire de réseau de distribution, Synelva collectivités réalise ainsi l'étude, la construction, l'exploitation et l'entretien des réseaux haute tension et basse tension, fournit de l'énergie aux industriels, aux acteurs tertiaire et aux particuliers et assure la gestion des contrats. Elle conseille par ailleurs ses clients sur les techniques d'amélioration du confort et promeut les offres d'aide à l'économie d'énergie. En 2022, Synelva collectivités a terminé l'enfouissement et la sécurisation des réseaux haute tension et déploie depuis 2020 et jusqu'en 2024 les compteurs communicants Linky.

Par ailleurs, Synelva collectivités intervient dans la compétence éclairage public de Chartres métropole. Elle en assure la réalisation, l'aménagement, le renouvellement, l'exploitation et l'entretien des réseaux et propose des services connexes aux communes, tels que le bilan des consommations ou l'optimisation tarifaire.

En 2021, Synelva collectivités s'est dotée d'une filiale Synelva production SAS en vue de développer, exploiter et maintenir des installations de production photovol-



taïque sur le territoire et ainsi participer à la réalisation du plan climat air énergies territorial (PCAET) de Chartres métropole. Par l'intermédiaire de cette filiale, elle assure l'activité de fourniture énergétique en électricité et gaz sur l'ensemble du territoire métropolitain sans limite de territorialité.

Synelva collectivités gère en 2023 près de 2 000 km de réseau haute et basse tension. 25 % de l'électricité consommée sur son réseau est produite sur le territoire de Chartres métropole.

Elle assure en outre la gestion et l'entretien de 24 000 mâts d'éclairage public.

* N'y sont pas associées : Chartres, Bouglainval, Chartrainvilliers, Maintenon, Houx, Coltainville, Champseru, Umpeau, Oinville-sous-Auneau, Houville-la-Branche, Francourville, Moinville-la-Jeuin, Voise, Saint-Léger-des-Aubées, Santeuil, Roinville, Denonville, Boisville-la-Saint-Père, Allones, Theuville, Boncé, Meslay-le-Vidame, Vitray-en-Beauce.



L'unité de la Madeleine.



L'extension du réseau de chaleur.

Gestion de réseaux de chaleur et production d'électricité : Chartres métropole Énergies (CME)

Chartres métropole a confié la gestion de ses infrastructures de réseau de chaleur et de production d'électricité à Chartres métropole énergies (CME). Créée en 2015, CME a pour missions de mettre en œuvre, entretenir et développer ces réseaux, de créer ou d'acquérir des unités de production quand cela est opportun, et de commercialiser les énergies produites par ces infrastructures.

CME dispose de deux unités de production d'énergie : la chaufferie de La Madeleine (auparavant chaufferie municipale de Chartres), et la centrale de cogénération biomasse de Gellainville. Ces deux structures lui permettent d'assurer la délégation de service public du réseau de chaleur pour l'agglomération.

Depuis sa création, CME modernise et accroît ses capacités de production et de distribution de la chaleur. En 2018, l'entreprise a modernisé la chaufferie de Chartres et créé la centrale de cogénération biomasse de Gellainville afin de doubler la production de chaleur sur le réseau. Elle a par ailleurs fait

passer l'ensemble du réseau de chaleur de Chartres en basse pression, et l'a étendu à 22 km. Il alimente depuis lors des entreprises et les Hôpitaux de Chartres vers l'ouest de la zone urbaine, et l'Odysée au nord. CME étendra encore ce réseau dans les années à venir, notamment pour alimenter en chaleur les futurs logements collectifs du plateau nord-est de Chartres.

Par ailleurs, outre la chaleur injectée dans le réseau de chauffage urbain, la centrale de cogénération biomasse de Gellainville produit de l'électricité grâce à sa turbine à vapeur et son échangeur de vapeur, qui est distribuée sur le réseau local.

Ainsi, en 2022, CME a produit 43 GWh de chauffage urbain qui ont alimenté 4 500 logements, et a produit 46 GWh d'électricité qui ont alimenté 17 000 foyers.

Avec l'usine de cogénération de Gellainville, CME contribue à la valorisation des déchets de bois issus notamment des déchetteries et des encombrants collectés en porte à porte.

Des perspectives pour le développement de l'écosystème « énergies »

À travers ces quatre entités, Chartres métropole a développé un écosystème complet dédié à l'approvisionnement du territoire en énergies. Une production de chaleur et d'électricité produites à partir de biomasse et de valorisation de déchets, distribuées sur le territoire lui-même à travers les réseaux domestiques de chauffage urbain et lignes électriques, associée à une commercialisation hors territoire d'une partie de la production.

Tandis que le contexte européen du marché des énergies prouvait, si besoin était, toute la pertinence d'exercer une souveraineté sur

ces ressources, les bonnes performances du réseau de chauffage urbain de la zone urbaine et de la géothermie intégrée au pôle administratif constituaient une consécration de ces deux dispositifs.

Chartres métropole entame ainsi une réflexion, depuis 2022, sur le développement de la géothermie qui serait déployée à l'échelle communautaire, et associée au réseau de chaleur biomasse. Cette nouvelle perspective complète celle d'une évolution des structures qui en assureront le développement et l'exploitation.



Gouvernance et organisation des structures



11 membres dont :

• 9 représentants de Chartres métropole :

M. Dominique SOULET, Jean-Pierre GORGES, Rémi MARTIAL, Hélène DENIEAULT, Max VAN DER STICHELE, Élisabeth FROMONT, Christian PAUL-LOUBIERE, Florent GAUTHIER, Franck MASSELUS

• 1 représentant d'Entre Beauce et Perche : Philippe SCHMIT

• 1 représentant de Theuville : Bruno LEVASSOR

Siège social :

Hôtel d'Agglomération,
Place des Halles, 28019 Chartres cedex

Bureaux :

32, rue Hélène-Boucher - 28630 Gellainville

Président : Dominique SOULET

Directeur général : Anthony HERMELINE

Expert-comptable : H3P

Commissaire aux comptes : ACES

• 10 représentants de Chartres métropole :

Christian PAUL-LOUBIÈRE, Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Max VAN DER STICHELE, Hélène DENIEAULT, Benoît DELATOUCHE, Gilles PÉAN, Florent GAUTHIER, Jacques GUILLEMET, Mickaël TACHAT

• 5 représentants d'Entre Beauce et Perche :

Philippe SCHMIT, Martial LOCHON, Bruno TARANNE, Hervé BUISSON, Ingrid HEURTAULT

• 1 représentant de la commune de Theuville : Émilie GUILLEMIN

• 1 représentant de CITEE : Loïc DARCEL

• 1 représentant de la Caisse d'Épargne Loire Centre : Sophie LEGUEUX

Président : Christian PAUL-LOUBIÈRE

Directeur général : Florent COLIN

Siège social :

Hôtel d'Agglomération
Place des Halles - 28019 Chartres cedex

Bureaux :

12, rue du Président Kennedy - 28110 Lucé
Tél. 02 37 91 80 10
www.synelva.fr

Quelques chiffres

- Moyens RH : 18 salariés.
- Capital : 7 500 000 €, détenu à 99,71 % par Chartres métropole (autres actionnaires : communauté de Communes Entre Beauce et Perche et Commune de Theuville, respectivement 0,27 % et 0,02 % en 2021).
- Chiffre d'affaires 2021 : 10,661 M€.
- Encours de la dette 2021 : 47,5 M€ (résulte notamment des coûts de construction de la centrale biomasse).

Quelques chiffres

- Moyens RH : 99 salariés.
- Capital consolidé (Synelva + SAS) 2021 : 7,035 M€ détenus à 67,78 % par Chartres métropole.
- Chiffre d'affaires (id) : 95 445 M€.
- Résultat après impôts (id) : 4,807 M€.
- Endettement (id) : 3,877 M€.



Centrale de cogénération biomasse (Gellainville).

Gouvernance et organisation des structures



CHARTRES MÉTROPOLE TRAITEMENT ET VALORISATION

- **12 représentants de Chartres métropole :** Jean-Pierre GORGES, Annick LHERMITTE, Florent GAUTHIER, Denis-Marc SIROT-FOREAU, Éric DELAHAYE, Max VAN DER STICHELE, Christophe LETHUILLIER, Kamel EL HAMDI, Mickaël TACHAT, Agnès VENTURA, Jean-Claude BRETON, Brigitte COTTEREAU
- **Personnalités qualifiées extérieures :** Pierre GIGOU, Olivier HOUDY, Jean-Claude DORDOIGNE, Didier NEVEU, Bertrand de LACHEISSERIE, Jean-Claude HAY

Présidente : Annick LHERMITTE

Directeur : Louis SEMBLAT

Directeur d'exploitation : Anthony HERMELINE

Siège social :

Hôtel d'Agglomération,
place des Halles, 28019 Chartres cedex

Bureaux :

rue de la Mare Corbonne et rue Jean Rostand à Mainvilliers



CHARTRES MÉTROPOLE VALORISATION

12 membres dont :

- **10 représentants de Chartres métropole :** Jean-Pierre GORGES, Annick LHERMITTE, Florent GAUTHIER, Eric DELAHAYE, Max VAN DER STICHELE, Christophe LETHUILLIER, Agnès VENTURA, Jean-Claude BRETON, Roman ROUAULT, Denis-Marc SIROT-FOREAU
- **un représentant de Synelva Collectivités :** Christian PAUL-LOUBIÈRE
- **un représentant de CITEE :** Loïc DARCEL

Censeur : Franck MASSELUS

Président-directeur général : Jean-Pierre GORGES

Vice-présidente : Annick LHERMITTE

Directeur du développement : Alain BOIRET

Siège social :

Hôtel d'Agglomération,
place des Halles, 28019 Chartres cedex

Bureaux :

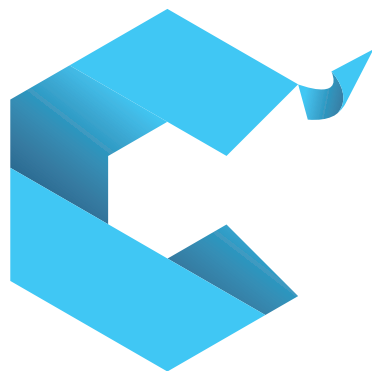
Chartres métropole valorisation
19, rue Jean-Rostand, 28300 MAINVILLIERS
alain.boiret@cm-valorisation.fr
06 07 98 66 91

Quelques chiffres

- Moyens RH : 161 salariés.
- Dotation initiale de 2 M€ portée à 3 M€ en 2021 (une régie ne possède pas de capital).

Quelques chiffres

- Moyens RH : 2 salariés
- Capital : 200 000 € détenus à 85 % par Chartres métropole.
- Chiffre d'affaire : 2,103 M€
- Résultat après impôts : 102 K€
- Pas d'endettement



Chartres aménagement

créateur de lieux de vie



Dangers - Le Plessis du Parc.



Le quartier de la Roseraie à Chartres.



Le quartier des Clos à Chartres.



Le Pôle-Gare - Passerelle.



Les Pôles Ouest.

La société publique locale (SPL) C'Chartres aménagement a été créée en 2009 pour étudier, programmer et assurer le pilotage de projets d'aménagement, d'espaces publics ou de grands équipements, pour le compte de ses actionnaires collectivités publiques.

Elle contribue ainsi au développement des territoires et à celui de leur qualité de vie, et à l'accompagnement de la mise en œuvre des politiques d'aménagement.

Les missions de C'Chartres aménagement

Les collectivités actionnaires confient à C'Chartres aménagement des missions d'étude de faisabilité, la réalisation d'opérations d'aménagement et d'équipements publics dans le cadre de concessions publiques d'aménagement, de contrats de mandat, de conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de prestations d'études.

Elle intervient ainsi comme outil au service de l'intérêt général porté par les communes de l'agglomération pour des opérations dédiées à des projets fonciers et immobiliers: implantations et développements de programmes

résidentiels, économiques, commerciaux ou touristiques, aménagements d'espaces publics (périmètres urbains, cœurs de villages, espaces naturels...), requalifications, sauvegardes et valorisations de patrimoines bâtis et d'espaces naturels, constructions d'équipements publics, d'infrastructures de stationnement et de déplacement, etc.

Elle est également mandatée dans le cadre de conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les collectivités dans la conduite d'opérations transverses comme le déploiement du bus à haut niveau de services (BHNS) de Chartres métropole.

Les services opérés par C'Chartres aménagement

Pour tous les projets d'aménagement qui lui sont confiés, C'Chartres aménagement pilote les prestations d'études, l'achat des terrains, leur viabilisation et équipement en infrastructures ou superstructures (routes, réseaux d'eau potable et d'assainissement, bâtiments...), leur cession à des utilisateurs publics ou privés. Elle dispose pour ce faire de ressources RH internes spécialisées, d'un réseau de prestataires et partenaires extérieurs.

En outre, elle assure le portage financier et cherche les financements appropriés, et accompagne les collectivités, des premières études à la commercialisation.

Elle intervient également comme acteur pivot pour associer en temps utile et autant que nécessaire les autres satellites et services de l'agglomération dans un pilotage transversal et maîtrisé: Synelva collectivités pour la distribution et la fourniture d'électricité et de gaz, C'Chartres eau et C'Chartres assainissement pour les réseaux d'eau et d'assainissement, ou encore les éventuelles fouilles archéologiques, etc.

Les moyens

Nombre de salariés: 19, soit 16,96 équivalents temps plein.

Projets en cours / dernières réalisations

Les Clos. Renouveau urbain du quartier de Beaulieu à Chartres. Cette opération de renouvellement urbain a pour objectif de modifier la typologie du quartier : disparition des grands ensembles au profit de moyens collectifs et logements individuels ouverts et espacés dans une trame verte, réintroduction des commerces et services de proximité, et création de trames vertes propices aux déplacements alternatifs à la voiture. Dans ce cadre sont répartis des équipements de services : enseignement, sports, loisirs.

Le Pôle gare de Chartres. Cette opération consiste à requalifier l'ensemble d'un quartier jusqu'alors fortement occupé par des infrastructures ferroviaires. L'objectif est de donner une nouvelle vie au quartier s'articule autour d'un projet de développement urbain et de mixité fonctionnelle : construction d'équipements et d'infrastructures publics structurants (salle de spectacles, parc de stationnement, réseau de transport urbain à haut niveau de service...), livraison de programmes immobiliers mixtes (logements dont sociaux, commerces, bureaux et hôtellerie). Les enjeux de multimodalité associée au service TER SNCF (bus urbains et interurbains, voiture, vélo, piéton, etc.) et de renforcement des liaisons douces (création d'une passerelle, aménagements PMR et cyclables...) sont systématiquement intégrés au volet urbain, ainsi que le renforcement et la montée en gamme de l'environnement paysager.

Le Colisée. Construction d'une salle de spectacle modulable pour accueillir rencontres sportives (handball, basket...), concerts et spectacles culturels. Jauges : 4 037 spectateurs en configuration sport (3 810 places pour le handball et 4 037 pour le basket), 3 390 en configuration spectacles culturels (places assises uniquement), 4 203 en configuration concerts (places assises et en fosse). Livraison : 2023, coût du projet : 55 M€ HT.

Les Pôles Ouest. Aménagement d'une zone d'activité, inscrite dans les documents de planification urbaine de Chartres métropole. Développée sur une surface d'environ 200 ha, elle a vocation à accueillir l'implantation d'activités industrielles et de services et contribue au rayonnement économique et à l'attractivité de l'agglomération.

Cœur de village de Lèves. Dans le cadre plus large du projet Cœur de village qu'elle a lancé en 2015, la ville de Lèves a choisi C'Chartres aménagement pour assurer la maîtrise d'ouvrage et restructurer l'ensemble des espaces publics de son cœur de village : carrefour, places Nailsworth et de l'Église, parvis de l'école, etc. La réalisation de cette opération a pour objectifs d'apaiser la circulation motorisée, encourager les déplacements piétons et cyclistes en développant les liaisons douces, réorganiser le stationnement automobile, et encourager l'attractivité commerciale. En plus du réaménagement du domaine public, le programme prévisionnel com-

prend un programme mixte de logements sociaux et de commerces (Clos Bénin) et un autre de logements en place de l'actuelle école de musique.

Salle communale de Mittainvilliers-Vérigny. C'Chartres aménagement a accompagné la commune de Mittainvilliers-Vérigny pour la réalisation d'une salle communale culturelle et associative sur le site de l'ancienne école de Vérigny. Le programme a consisté en la démolition des bâtiments et annexes existants pour y aménager une zone de stationnement, la réhabilitation lourde du bâtiment central qui sert de hall d'accueil pour le futur ensemble, la réhabilitation du corps de bâtiment situé sur la rue afin d'y accueillir une annexe de la mairie, la cuisine, les sanitaires de la salle et un logement à l'étage. Il comprend enfin, la construction d'une salle de 176 m² à vocation culturelle et associative implantée à la place des anciens chaufferie et garage.

Opération d'habitat à Bailleau-l'Evêque
Projet de requalification d'entrée de village avec résorption de friches et développement urbain sur une surface d'environ 7 ha. Cette opération d'aménagement du Bois-Herbin consiste à développer une zone résidentielle avec une offre pavillonnaire destinée à l'accession privée et des logements sociaux individuels, le renforcement des liaisons entre les secteurs déjà urbanisés, et la requalification de l'entrée « urbaine » ouest du village.

Gouvernance et organisation de la structure

11 membres dont :

- **6 représentants de la ville de Chartres :** Franck MASSELUS, Maria JEHLI-CHEDEVILLE, Karine DORANGE, Céline DEVENDER, Guillaume BONNET, Fabien STANDAERT.
- **4 représentants de Chartres métropole :** Élisabeth FROMONT, Didier GARNIER, Denis-Marc SIROT-FOREAU, Florent GAUTHIER.
- **Représentant des actionnaires minoritaires :** Christian PAUL-LOUBIÈRE
Il est le représentant de l'assemblée spéciale qui regroupe les 17 autres actionnaires publics : Amilly, Bailleau-l'Evêque, Clévilliers, Dangers, Fontenay-sur-Eure, Gasville-Oisème, Gellainville, Jouy, Lèves, Lucé, Luisant, Maintenon, Mignières, Mittainvilliers-Vérigny, Morancez, Poivilliers, Saint-Prest.

Président-directeur général :

Franck MASSELUS

Directeur délégué :

Bruno de JOCAS

Siège social :

Hôtel d'Agglomération
Place des Halles, 28019 Chartres cedex

Bureaux :

14, rue Saint-Michel, 28000 Chartres
Tél. 02 37 22 05 28
www.chartres-amenagement.com

Quelques chiffres

Capital social au 31/12/2020 : 5 852 000 € soit 5 852 actions de 1000 € chacune réparties de la façon suivante :

- Ville de Chartres = 3 143 actions.
- Chartres métropole = 2 692 actions.
- Autres actionnaires publics = 17 actions.

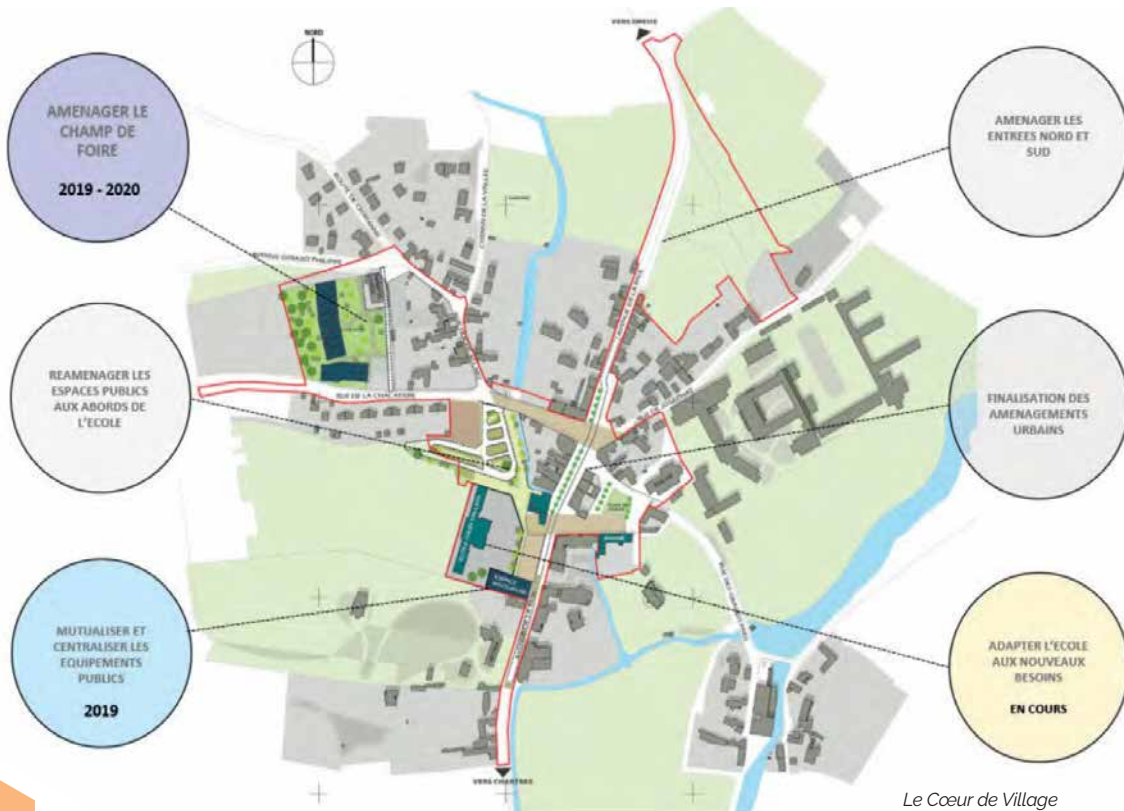
	2019	2020	2021
Capital	5 852 000 €	5 852 000 €	5 852 000 €
Chiffre d'affaires	26 838 733 €	27 148 029 €	19 495 650 €
Résultat après impôts	270 276 €	307 806 €	159 128 €
Montant de l'endettement	72 925 788 €	64 673 084 €	55 121 045 €

Les données financières de C'Chartres aménagement présentent les caractéristiques suivantes :

- Les financements sollicités sont à lire au regard des chiffres d'opérations et des produits attendus à travers celles-ci.
- Le stock d'aménagement et de portage foncier est de 148 462 187 €.
- Le chiffre d'affaires correspond aux ventes de foncier dans les opérations d'aménagement : des sommes importantes qui peuvent nécessiter des délais et donc des décalages fréquents de calendrier. Pour les sociétés d'aménagement, il est recommandé de retraiter le chiffre d'affaires et de ne prendre en compte que la rémunération des opérations et les études et prestations, soit un montant de :
 - 2019 : 2 826 106 € HT
 - 2020 : 2 332 080 € HT

CA 2021 (correspondant aux rémunération sur opérations et aux études et prestations) : 2 050 619 €.

Le recours à l'emprunt est indispensable pour C'Chartres aménagement, du fait de pilotage d'opérations à longs termes.



Le Cœur de Village de Lèves.



Chartres
développements
immobiliers



École Guéry, Chartres



Carré Courtille, Chartres



Opération Émergence, Chartres

La société d'économie mixte (SEM) C'Chartres développements immobiliers assure depuis 2009 des missions d'acquisition, de rénovation et de construction ainsi que la commercialisation de logements, de bureaux et bâtiments d'activités. En complément, la société a une activité patrimoniale et développe des missions d'assistance à maître d'ouvrage. C'Chartres développements immobiliers est un acteur incontournable dans l'émergence de nombreux programmes immobiliers dans l'agglomération chartreuse.

Les missions de C'Chartres développements immobiliers

Dédié au développement d'opérations immobilières, C'Chartres développements immobiliers intervient comme partenaire des opérations de développement urbain des communes membres de son conseil d'administration, notamment sur des opérations à la typologie trop particulière pour des promoteurs privés classiques. Elle intervient ainsi par exemple sur des espaces fonciers contraints comme des dents creuses, ou dans des programmes urbains complexes et structurants pour les territoires. Elle y joue alors un rôle de locomotive : par ses premières réalisations, elle encourage les promoteurs à s'y intéresser à leur tour. Elle a ainsi conduit la première opération de requalification de Beaulieu à Chartres, en livrant en 2014 le mail des Petits-Clos (150 logements et 12 commerces ou activités), le quartier gare (îlot Casanova livré en 2017 : 77 logements et locaux d'activités), la ZAC Courtille (Carré Courtille en co-promotion : 68 logements), le programme Émergence (26 logements et commerce

rue 14 juillet, en co-promotion), ou encore le Domaine des Rives (138 logements en co-promotion).

Au fil de ses opérations, elle tisse des partenariats avec des promoteurs privés pour partager avec eux les risques inhérents à ces opérations, tout en bénéficiant de la synergie public-privé qui fonde l'économie mixte, dans des principes de co-promotion.

C'Chartres développements immobiliers possède trois bâtiments loués à d'autres satellites, tel que le n° 25 du CM101 (actuels locaux de C'Chartres innovations numériques), avec la volonté d'accroître cette mission au regard des opportunités créées par le dispositif Action Cœur de ville.

Enfin, C'Chartres développements immobiliers intervient à la demande de maîtres d'ouvrage en mission d'assistance pour apporter son expertise dans l'acte de construire, tel que l'accompagnement au déplacement de l'école Guéry, place Roger-Joly à Chartres.

Les services opérés par C'Chartres développements immobiliers

Opérateur de promotion immobilière, C'Chartres développements immobiliers assure la conception d'actifs immobiliers de toutes sortes selon les typologies de fonciers concernés, les règles d'occupation des sols et de construction des communes et les finalités et intentions identifiées par les politiques locales de développement. Elle imagine les projets et chapeaute l'ensemble des opérations de construction jusqu'à la livraison.

Elle intervient de la même façon pour la valorisation ou la conversion de fonciers en assurant leur viabilisation.

Elle assume, enfin, la responsabilité des opérations entreprises et en gère tous les aspects financiers, administratifs, techniques et commerciaux de l'opération, individuellement ou dans le cadre de co-promotions.

Les moyens

Nombre de salariés : 5, représentant 2,65 équivalents temps plein compte tenu de la mutualisation de certaines fonctions ressources

(fonction juridique et financière, moyens généraux...) avec C'Chartres aménagement.

Projets en cours / dernières réalisations

Programme Émergence à Chartres (rue 14 juillet) : construction en 2022 et vente en accession à la propriété de 26 logements du T2 au T4, avec 1 commerce en RDC sur rue avec stationnement.

Programme Carré Courtille à Chartres (ZAC Courtille) : construction et vente en accession à la propriété de 68 logements avec stationnements. Livré en 2022.

Réhabilitation patrimoniale de la Galerie de France à Chartres L'ancienne galerie, jadis composée de plusieurs cellules commerciales, est réaménagée en une seule surface commerçante, achetée par l'enseigne Go Sport. Ce type de réaménagement permet l'installation dans le cœur de ville chartrain de grandes enseignes de niveau national, moteurs pour l'attractivité commerçante.

Programme en cœur de ville de Maintenon : création d'un immeuble de 115 logements du T2 au T6, dont 85 logements sociaux.

Programme Noël-Ballay en cœur de ville de Chartres (rues Noël-Ballay et Famin) : construction et vente en accession à la propriété de 55 logements du T2 au T6, avec 5 commerces en RDC sur rue et stationnements (programme en cours).

Programme Le Domaine des rives en cœur de ville de Chartres (boulevard Clemenceau) : construction et vente en accession à la propriété de 138 logements du T2 au T6, dont 55 logements sociaux et stationnements (programme en cours).



Logements en co-promotion à Maintenon.



Le Clos Noël Ballay.

Le carré Chanzy à Chartres.



Gouvernance et organisation de la structure

Conseil d'administration :

11 membres dont :

• 7 représentants de la ville de Chartres

Élisabeth FROMONT
 Maria JEBLI-CHEDEVILLE
 Jean-Michel BAZIN
 Fabien STANDAERT
 Yves CUZIN
 Karine DORANGE
 Jean-François PLAZE

• 2 représentants de Chartres métropole

Jean-Pierre GORGES
 Christian PAUL-LOUBIÈRE

• 1 représentant de C'Chartres habitat

Lucie MFADDEL

• 1 représentant de la Caisse d'Épargne Loire Centre

Gilles de COUCY

Censeur : Franck MASSELUS

Présidente :

Élisabeth FROMONT

Directeur général :

François ANDREU

Siège social :

Hôtel d'Agglomération
 Place des Halles, 28019 Chartres cedex

Bureaux :

14, rue Saint-Michel, 28000 Chartres
 Tél. 02 37 22 05 28

Quelques chiffres

	2019	2020	2021
Capital	15 812 010 €	15 812 010 €	15 812 010 €
Chiffre d'affaires	455 678 €	501 729 €	671 417 €
Résultat après impôts	-157 730 €	-52 687 €	21 972 €
Montant de l'endettement	597 228 €	553 027 €	507 050 €

*Le Domaine
des Rives*



Mission Locale

ARRONDISSEMENT
DE CHARTRES



www.mla-chartres.fr

Depuis 1988, la Mission Locale de l'arrondissement de Chartres offre aux jeunes, sur un périmètre de 151 communes incluant Chartres métropole, un service public de proximité et un accompagnement sur des besoins d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Les missions de la Mission Locale pour Chartres métropole

La Mission Locale vient en aide aux jeunes de 16 à 25 ans, avec ou sans diplôme et dépourvus de solution d'insertion scolaire, de formation ou d'emploi. Elle s'appuie sur des dispositifs proposés par l'État et les collectivités territoriales, développe et intervient sur des actions et projets en faveur de l'insertion professionnelle et/ou sociale. À ce titre, chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé pour gagner en autonomie, avec l'objectif d'un retour en activité: emploi, formation, l'alternance... ou un accompagnement sur des sujets de vie quotidienne. L'écoute, le conseil,

l'accompagnement sont au cœur des priorités de la Mission Locale de l'arrondissement de Chartres, agir « pour et avec les jeunes ».

Pour mener à bien ces missions, elle mobilise les ressources, les partenaires et les acteurs nécessaires de son territoire, en dynamisant les actions locales pour permettre une visibilité de ces services auprès du jeune public et des familles.

La Mission Locale s'inscrit ainsi dans le Contrat de ville de Chartres Métropole.

Les services opérés par la Mission Locale

La Mission Locale informe, conseille, accompagne et oriente les jeunes dans leurs différentes démarches de recherche d'emploi et de formation, mais aussi leurs besoins de logement, de santé, de mobilité, de loisirs et de culture, et les questions de citoyenneté. Elle s'appuie pour cela sur ses équipes de conseillers, disponibles avec ou sans rendez-vous.

Qu'ils soient diplômés ou non, avec ou sans expérience, en recherche de formation, d'alternance, d'emploi... l'enjeu est de proposer aux jeunes:

- des solutions durables à travers des dispositifs, des ateliers et des mises en situation, tout au long de leur parcours;
- des suivis réguliers et personnalisés basés sur l'expérience et les souhaits exprimés;
- une offre de service accessible à Chartres et dans les communes périphériques grâce aux permanences délocalisées (en réponse au problème de mobilité);
- des accompagnements renforcés avec la possibilité d'obtention d'aides;
- une collaboration active avec les partenaires locaux dans la mise en place de solutions avec les entreprises, les acteurs en insertion sociale et professionnelle, les institutions, les organismes et associations...
- une base de données ouvertes aux entreprises, recensant des offres d'emploi à pourvoir.

La Mission Locale recherche les contrats qui répondront au mieux aux situations des demandeurs, en tenant compte de leurs

besoins réels et en adaptant les types de contrats en conséquence: contrats aidés (PEC-CAE, CUI-CIE), contrats d'insertion, contrats d'intérim, CDD, CDI, alternances (pro et apprentissage), emploi franc, contrats saisonniers... Elle propose également des accompagnements renforcés, avec la possibilité de bénéficier d'allocations comme le Contrat d'engagement jeune et le PACEA (parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie).

En parallèle, elle développe un partenariat avec les professionnels, pour identifier des offres d'emploi, des stages, des formations en cours ou à venir, dans les différents secteurs d'activité. De ces échanges naissent des rencontres entre jeunes et entreprises sous forme d'informations collectives et d'ateliers.

La Mission Locale mobilise également des aides financières comme le Combo Parfait (aide au financement du permis de conduire pouvant aller jusqu'à 1 800 €), les Chéquiers TER qui facilitent la mobilité des jeunes pour la recherche d'emploi, ou encore le Fonds d'aide aux jeunes qui favorise l'insertion des jeunes en grande précarité de ressources.

Elle assure, enfin, des missions de veille et de conseil dans les domaines de la santé (mise en relation avec des partenaires santé, les organismes de santé publique, entretiens avec des conseillers psychologues, bilans de santé complets et gratuits, ateliers d'information), de la protection sociale, des droits et devoirs.

Les moyens

• Moyens RH: 29 salariés.



Projets en cours / dernières réalisations

D'ouvre ton métier Depuis juin 2022, ce nouveau dispositif propose d'apporter aux jeunes un maximum de connaissance sur les différents secteurs professionnels, de les familiariser avec les domaines qui recrutent pour favoriser leur mise en relation ou leur accès à la formation professionnelle. Il établit également un cadre partenarial solide avec les partenaires de l'emploi et les entreprises. 351 jeunes en ont bénéficié depuis sa création

Meet'in job Depuis mars 2022, ce dispositif est destiné à permettre aux jeunes en recherche d'emploi d'y accéder plus rapidement. Il apporte une optimisation de la mise en relation des jeunes avec les offres d'emploi disponibles au sein du service emploi et assure la qualification d'une banque de CV à « disposition ». En parallèle, il apporte une information supplémentaire sur les aides disponibles aussi bien pour les candidats que pour les entreprises.

Découverte des métiers en réalité virtuelle Ce service propose une découverte des métiers à travers des techniques de réalité virtuelle.

Formations La mission Locale dispense un cursus de formation à travers ateliers d'information, aides à la formation, le compte personnel de formation et des visites de plateaux techniques.

Toutapprendre Cette plateforme pédagogique est à la disposition des jeunes sur rendez-vous au sein de l'espace informatique de la Mission.

L'Atout confiance Un éventail d'ateliers menés par des professionnels, consacrés aux compétences psychosociales qui vise à développer la confiance en soi. Les ateliers ont pour but d'optimiser la capacité des jeunes à se valoriser, se motiver et être autonome dans leurs démarches tout en gagnant en confiance, afin qu'ils puissent mieux s'exprimer et s'affirmer.

L'Atout culture Des moments conviviaux en groupe pour découvrir Chartres à travers des sorties culturelles et des ateliers de pratique artistique.

Nouveaux réseaux sociaux La Mission Locale s'est ouvert ses comptes Instagram et LinkedIn afin d'être plus proche des jeunes, des partenaires et des employeurs.

Nouveaux locaux La Mission Locale de l'arrondissement de Chartres a changé de domiciliation en octobre 2022. Avec sa nouvelle adresse au 32, boulevard Chasles à Chartres, ses locaux se situent en cœur d'un centre-ville dynamique et à proximité de tous les moyens de transport... donc plus proche aussi de ses usagers. Les salles des nouveaux locaux sont facilement modulables, ce qui facilite la personnalisation des ateliers et des activités en fonction des exigences requises. Ce nouvel emplacement est également parfait pour l'équipe de la Mission Locale, puisque le bâtiment offre une large superficie pour leur permettre de mettre en place les différents ateliers et services proposés ainsi que plusieurs box d'entretien pour l'équipe et les partenaires.



UN NOUVEAU PARCOURS
qui accélère l'accès à l'emploi des JEUNES
16/25 ANS

UN PARCOURS SUR 6 MOIS
avec ateliers, immersions, partages d'expériences...
UNE AIDE JUSQU'À 500€/MOIS

01 QU'EST CE QUE C'EST ???
Un parcours entièrement personnalisé avec :

- Un référent unique
- Un programme individualisé, sur-mesure et sans rupture
- Des ateliers interactifs en groupe et des ateliers en autonomie
- Des outils pour aider dans les démarches
- Des mises en situation avec simulations en entreprise
- Une allocation allant jusqu'à 500€/mois

02 POUR QUI ?
Les jeunes de 16 à 25 ans inscrits pour les jeunes en situation de handicap

- Ni en emploi ou en apprentissage, ni en formation, ni en stage et en recherche de solution durable
- Intés à s'investir et à briser un projet professionnel durable - un jeune acteur de son projet
- A la recherche d'opportunités professionnelles (immersion en entreprise, formation, alternance, service civique...)

03 CONCRÈTEMENT, C'EST QUOI LE CEJ ?
15 à 20h d'activités hebdomadaires

- Un programme pour découvrir le monde professionnel avec ateliers, immersions en entreprises, démarches, entretiens...
- En collectif pour partager, échanger et développer la cohésion de groupe
- Au sein d'ateliers avec des acteurs de l'écosystème (formation, citoyenneté, santé, logement, mobilité, sport/culture/loisir)
- Ateliers d'activités, en lien avec les centres d'intérêts des jeunes (sport, bien-être, confiance en soi...)
- Développé pour mettre en valeur les talents et compétences du jeune

04 C'EST QUOI UN RÉFÉRENT UNIQUE ?
Un conseiller dédié, de bout en bout qui :

- Co-construit le parcours avec le jeune autour de ses besoins et des réalités professionnelles
- Assure un soutien renforcé et individualisé au quotidien avec des contacts réguliers
- Oriente et accompagne le jeune tout au long du parcours
- Inspire des outils et des conseils adaptés au projet

EN RÉSUMÉ, le CEJ = dispositif "GAGNANT-GAGNANT" !

- Une solution clé en main destinée aux 16/25 ans
- Un accélérateur d'opportunités pour une entrée facilitée vers l'emploi durable
- Un contrat respectueux - jeune/conseiller/Mission Locale, qui engage !
- Un parcours structuré et formateur qui encourage l'autonomie
- Une mise en application concrète à travers des immersions en entreprise et l'emploi
- Une aide allant jusqu'à 500€/mois pour aider au quotidien

Gouvernance et organisation de la structure

Assemblée générale:

6 représentants de Chartres métropole (Jean-Pierre GORGES, Guillaume BONNET, Florent GAUTHIER, Dominique BLOIS, Ladislav VERGNE, plus un à renouveler) + les représentants des collectivités, services et organismes suivants: Communautés de communes des Portes Euréliennes d'île-de-France, Cœur de Beauce et Entre Beauce et Perche, Préfecture, DASEN, DDETSPP, Région Centre-Val-de-Loire, Département, DREETS, Pôle Emploi, Chambre des Métiers, CCI, CFDT, FO, PJJ, CICAT, FAC.

Président:

Jean-Pierre GORGES
maire de Chartres et président de Chartres métropole

Directrice:

Julie BARBOT

Siège social et locaux :

32, boulevard Chasles - 28000 Chartres
Tél. : 02 37 36 49 50
www.mla-chartres.fr / facebook : @missionlocale.chartres

Permanences délocalisées:

- Lucé: Centre Social Clos-Margis - 1ter, rue de Genève
Centre Social Robert Doisneau - 81b, rue François Foreau
- Mainvilliers: CSE Jules Verne - 137, avenue de la Résistance
- Auneau: Centre Socio Culturel Espace Dagon - 2, place du Marché
- Epernon: Pôle Petite enfance des Vergers - 7, rue de la Gare
- Gallardon: CCAS - Place du jeu de paume
- Janville: Maison de l'emploi - ZA L'Hermitage
- Maintenon: Espace Cyber emploi, conseil départemental - 1, rue du Pont Rouge
- Saint-Georges-sur-Eure:
Centre social l'Espace - 4b, place de la République
- Tourny: Mairie - 5, place Suger
- Voves: Maison des services public - 4, rue Texier Gallas

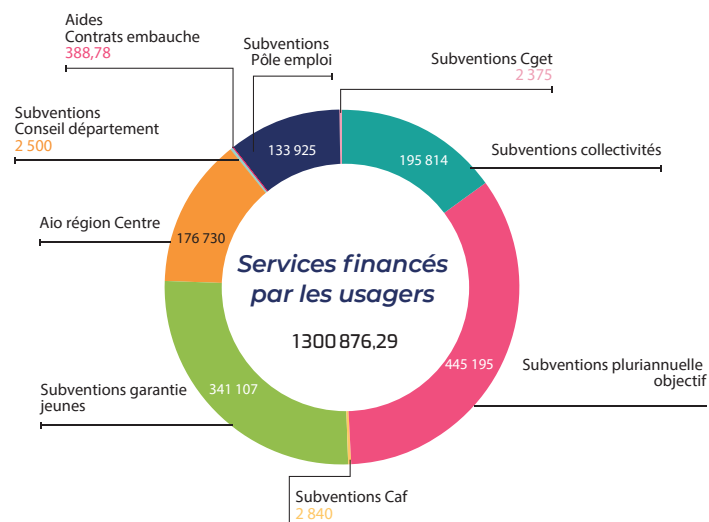
Quelques chiffres

En 2021 :

- 1 062 nouveaux jeunes se sont inscrits à la Mission Locale.
- 2 488 ont été accompagnés.
- 945 jeunes mis à l'emploi.
- 424 jeunes entrés en GJ.
- 362 jeunes entrés en formation.
- 512 jeunes ont bénéficié de 307 419 € d'allocations PACEA dont 82 en QPV.
- 1 346 573 € d'allocation Garantie Jeunes (GJ) versées pour 550 jeunes dont 82 QPV.
- La Mission Locale compte sur 2021, 334 entreprises partenaires d'activité différente (principalement commerciale) soit +5,7 % (316 partenaires sur 2020).

	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires (subvention de fonctionnement)	1 300 876 €	1 361 302 €	1 771 358 €
Résultat après impôts	141 281 €	132 795 €	59 353 €
Montant de l'endettement	0	291 143 €	237 425 €

Les parts de subventionnements de la Mission Locale





Chartres habitat

vosre atout
logement



C'Chartres habitat est le bailleur social historique de la ville de Chartres. Il est créé en 1924 sous le nom de l'Office d'habitation à loyer bon marché. Il devient en 2007 un Office public de l'habitat, et est rattaché à Chartres métropole depuis le 1^{er} janvier 2017.

Il est un établissement public industriel et commercial (EPIC).

Les missions de C'Chartres habitat

En sa qualité de bailleur social, C'Chartres habitat veille à satisfaire la demande de logement des personnes aux revenus modestes. Il administre pour cela un parc de 6 519 logements aux loyers modérés et de divers autres biens : résidences/foyers, locaux commerciaux, parkings et boxes.

En outre, C'Chartres habitat développe un parcours résidentiel qui vise, autant que possible, à favoriser l'accession sociale à la propriété.

Pour cette double mission, C'Chartres habitat mène une politique de gestion de son parc immobilier qui comprend simultanément la création ou l'acquisition de nouveaux biens immobiliers, notamment en relation avec les promoteurs privés qui construisent sur le territoire de Chartres métropole, et la vente de logements de son propre parc, notamment dans le cadre du parcours résidentiel.

C'Chartres habitat est également partenaire des grands programmes locaux de l'habitat : le Plan Local de l'Habitat de Chartres métropole, le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain qui concerne les quartiers des Clos à Chartres et le développement des communes de Chartres métropole. Pour le bon exercice de ces missions, C'Chartres habitat sollicite auprès de Chartres métropole sa garantie financière obligatoire pour financer ses nouvelles constructions et la rénovation de son parc. Cette garantie, sans effet sur le calcul de l'endettement de la collectivité, est demandée en complément des actions déjà menées par la collectivité dans le cadre des aides à la pierre sur le territoire de l'agglomération.

Les services opérés par C'Chartres habitat

Dans le cadre de la gestion de son parc de logements, C'Chartres habitat propose à ses résidents les services habituels pour le maintien de la qualité du parc : entretien technique, réparations, rénovation...

Mais en outre, en sa qualité de prestataire social, il déploie les services associés de proximité à destination de ses usagers ou des publics possiblement concernés par :

- la gestion des demandes de logements et de mutation;

- la gestion des baux et des assurances obligatoires;
- l'accompagnement social des locataires en difficulté;
- l'accueil et le suivi des grands séniors,
- les réparations locatives ;
- l'accompagnement dans le cadre de l'accession sociale à la propriété;
- la gestion d'un syndic professionnel intégré à la structure.

Les moyens

- 129 salariés.
- Parc de logements : 6 401 logements et équivalents logements.



Les programmes pavillonnaires en milieu rural
(Le Plessis du Parc, Dangers).

Projets en cours / dernières réalisations

Avec un partenariat renouvelé avec l'État et l'ANRU (nouveau programme national de renouvellement urbain) dans le cadre d'une Convention d'Utilité Sociale, le renouvellement du quartier des Clos (anciennement Beaulieu) à Chartres reste le plus important programme de C'Chartres habitat. Un avenant à la convention ANRU est programmé pour 2023.

C'Chartres habitat s'est ainsi engagé à produire, d'ici 2025, une offre très importante de logements neufs. 490 sont programmés, dont 55 ont déjà été livrés. À ceux-là, s'ajouteront 360 autres programmés à Chartres et dans son agglomération, en cœur de village de communes rurales. Par ailleurs, les 70 derniers logements des 410 ciblés au titre de l'ANRU 2 ont été démolis début 2021 (1 au 13 rue Pierre et Marie Curie).

En 2020, C'Chartres habitat a livré 140 logements dans l'agglomération chartraine :

- Bailleau-l'Évêque : 8 pavillons ;
- Chartres, quartier de Bel Air : 14 logements, Chartres, domaine de La Croix Jumelin : 40 appartements ;
- Chartres, La Courtille : 30 appartements ;
- Chartres, La Roseraie : 6 appartements ;
- Chartres Square des Aubépines : 10 logements ;
- Chartres, Souvenir Français : 17 individuels,
- Clévilliers : 15 individuels.

En 2021, C'Chartres habitat a livré 23 logements dans l'agglomération chartraine :

- 8 à Jouy,
- 14 à Mignéres,
- 1 à Chartres (acquisition au 8, rue des Grandes-Filles-Dieu).

En parallèle, 114 logements sont en cours de construction début 2023 :

- 48 collectifs à Lucé, Avenue Coriolan,
- 23 collectifs et individuels à Chartres, la Madeleine,
- 19 collectifs à Chartres, rue Gabriel Péri,
- 14 collectifs à Chartres, quartier des Clos,
- 4 collectifs à Lèves, Clos Chavannes,
- et 6 individuels à Chartres, La Roseraie.

En complément, C'Chartres habitat a programmé la réhabilitation du Clos du Vieux-Fossé à Chartres (23 logements collectifs).



A Mignéres, en cœur de village : 14 logements (6 appartements et 8 logements individuels) livrés.



Quartier Les Clos à Chartres : 14 logements mis en location, au sein de l'ensemble immobilier Renouv'o.

Carré Gabriel : 19 logements collectifs livrés rue Gabriel Péri à Chartres.

23 logements livrés rue de La Madeleine à Chartres.



Gouvernance et organisation de la structure

Le conseil d'administration de C'Chartres habitat est présidé par Jean-Pierre GORGES, maire de Chartres et président de Chartres métropole.

Il est constitué de 27 membres :

• 6 représentants issus du conseil

communautaire de Chartres Métropole :

Jean-Pierre GORGES
Elisabeth FROMONT
Frank MASSELUS
Florent GAUTHIER
Michèle BONTHOUX
Guillaume BONNET

• 9 membres choisis en qualité de personnalités qualifiées :

Geneviève CRESSAN, Lucie M'FADDEL, Henri HERRERA, Janine MILON, Patrick AUDAT, Philippe PRAUD, Dominique DUTARTRE, représentant la ville de Chartres ;
Nathalie LEMARCHAND, représentant la Caisse des dépôts et consignations ;
Valérie COMBES-SANTOJA, représentante la Caisse d'Épargne Loire Centre.

• 2 membres représentant les associations d'insertion :

Thérèse SABA représentant le Secours catholique ;
Claude VALLEE représentant Habitat et humanisme

• 1 membre représentant l'Union départementale des associations familiales :
Jean-Luc ANQUETIL

• 1 membre représentant la Caisse d'allocations familiales :
Séverine CORNILLARD

• 1 membre désigné par des associés des collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction :
Thierry REPELLIN - Action logement

• 2 membres désignés par les organisations syndicales :
Stéphane GAUDEMER (CGT)
Laurence PERRINEAU (CFDT)

• 5 membres représentant les locataires :
Arnault PIONNIER, Houraye PAM GADIO, Nathalie JAUNEAU - Confédération nationale du logement
Malika ASSRI SETTI, Joël FRICHE - Familles de France

Directeur général :

Samuel LEMERCIER

Siège social :

Hôtel d'Agglomération
Place des Halles, 28019 Chartres cedex

Accueil du public :

Hôtel d'Agglomération,
place des Halles à Chartres,
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30
(accueil libre pour les formalités rapides),
et de 13 h 30 à 17 h (accueil sur rendez-vous).

Quelques chiffres

• Nombre de logements vendus en 2021 :
63 (46 collectifs et 17 individuels).

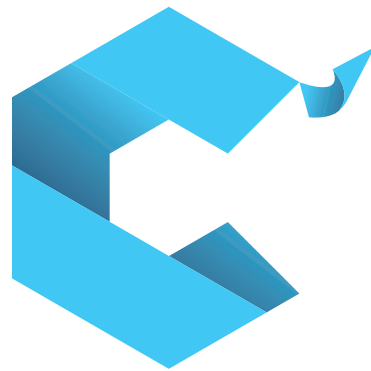
• Nombre de logements livrés : 23.

• Nombre de logements attribués en 2021 :
704 dont 227 mutations (chiffres bilan d'activités 2021).

• Endettement : C'Chartres habitat contracte des emprunts pour mener à bien ses programmes de construction, d'acquisition, de réhabilitation. Les récents résultats après impôts sont marqués par la poursuite des opérations de démolition dans le quartier des Clos, à Chartres, et l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de la société.

• Emprunts garantis 2021 : 177 288 177 €
dont ville de Chartres : 110 510 943 €
dont Chartres Métropole : 66 029 509 €

	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires	30 834 246 €	30 972 147 €	36 127 349 €
Résultat après impôts	1 098 573 €	980 930 €	2 375 871 €
Montant de l'endettement	202 016 640 €	196 329 171 €	192 600 419 €



Chartres
restauration
collective



Créé en 2018 sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP), C'Chartres restauration collective exerce la compétence de production et de livraison de repas de restauration collective à destination de ses membres depuis 2021.

Les missions de C'Chartres restauration collective

C'Chartres restauration collective assure sur le territoire de Chartres métropole l'ensemble de la chaîne relative à la restauration collective : conception des menus, achat des produits, confection des repas et livraison. Elle est responsable de la conformité de ces missions avec les réglementations et normes en vigueur.

Elle dédie ses productions aux communes et établissements publics de Chartres métro-

pole qui en font la demande, qu'il s'agisse de restauration petite enfance, scolaire et sociale. En 2021, 26 communes et établissements publics ont ainsi choisi C'Chartres restauration collective comme prestataire.

C'Chartres restauration collective assure également la restauration des trois sites des Hôpitaux de Chartres.

Les services opérés par C'Chartres restauration collective

Pour la réalisation de ses missions, C'Chartres restauration collective conçoit les menus en fonction de ses types de convives – enfants ou jeunes, adultes, seniors, malades, et s'attache pour cela les services d'une diététicienne-nutritionniste qui établit aussi bien les plats généraux, pour en garantir le bon équilibre alimentaire, que ceux relevant de prescription de santé particulières. Des commissions de menus sont régulièrement organisées pour moduler les menus en fonction des goûts et des habitudes alimentaires par typologies de convives. Lors de ces commissions, une diététicienne est présente et peut ainsi conseiller les clients dans leur choix et favoriser la diversité alimentaire.

Ce secteur étant soumis à des réglementations particulièrement exigeantes, elle a mis en place les protocoles de veille et de contrôle qui lui assurent la qualité de ses pro-

ductions, et est accompagnée dans ce sens par la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP). Elle fait ainsi procéder à des analyses microbiologiques de plats pris au hasard par un laboratoire accrédité indépendant.

En parallèle, dans le cadre d'une volonté de qualité appuyée, elle priorise les approvisionnements en denrées de production nationale et si possible en circuits courts, auprès de fournisseurs reconnus et agréés.

Afin de garantir une qualité de service optimale, C'Chartres restauration collective a choisi d'assurer elle-même les livraisons.

Elle fait ainsi concorder le goût, la qualité, la diversité, la santé, la sécurité sanitaire et la qualité environnementale tout en maîtrisant l'aspect économique.

Les moyens

- Une unité de production de 2 600 m² avec une capacité de 11 000 repas par jour.
- Une flotte de 4 véhicules frigorifiques.
- Une équipe de 43 salariés.
- Capital : pas de capital social selon les statuts.

Gouvernance et organisation de la structure

L'assemblée générale est constituée d'un représentant par membre au nombre de 29, et se réunit une fois par an.

Le conseil d'administration est composé de 10 membres:

- 5 représentants les Hôpitaux de Chartres : Pierre BEST, directeur, Emmanuelle FOUJU, Denis RENOU, Mortada ADJIM, Corinne LEMERY
- 1 représentant de Chartres métropole : Jean-Pierre GORGES,
- 1 représentant de la ville de Chartres : Dominique DUTARTRE
- 1 représentant du CCAS de Chartres : Ladislav VERGNE
- 2 représentants issus du collège des autres membres : Josiane SAISON, Philippe GALIOTTO

Président:

Jean-Pierre GORGES,
président de Chartres métropole

Vice-président:

Pierre BEST,
directeur des Hôpitaux de Chartres

Directeur général:

François CHARLEMAGNE

Siège social:

Hôtel d'Agglomération
Place des Halles, 28019 Chartres cedex

Bureaux et exploitation:

7b, rue Hélène-Boucher,
28630 Gellainville
Tél. 02 37 88 44 79
contact@cmrestauration.fr



Les Hôpitaux de Chartres sont membres de C'Chartres restauration collective.



Quelques chiffres

- 10 800 repas par jour avec environ 14 menus différents.
- 137 restaurants satellites.
- 10 tonnes de denrées par jour.

La toute jeune activité de C'Chartres restauration collective ne permet pas à la société de disposer d'un exercice comptable complet.





Chartres **tourisme**



L'office de tourisme de Chartres devient intercommunal en 2017. Aujourd'hui, son rôle d'accueil, de promotion et de commercialisation s'étend aux 66 communes de l'agglomération chartraine. Le 1^{er} janvier 2020 l'Établissement public industriel et commercial (EPIC) a évolué en une Société publique locale (SPL). Cette structure est désormais de droit privé avec des actionnaires publics majoritaires (Chartres métropole et ville de Chartres) et des actionnaires minoritaires représentant d'autres territoires (Terres de Perche, Nogent-le-Rotrou, Grand Châteaudun, Bonneval, C.C. du Bonnevalais et les Forêts du Perche).

Les missions de C'Chartres tourisme

Agissant exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire, C'Chartres tourisme a pour objet de promouvoir et développer l'offre et l'attractivité touristiques, ainsi que l'animation du territoire.

C'Chartres tourisme définit les objectifs de développement touristique local et les moyens de les atteindre, et établit avec les professionnels du tourisme et les responsables des équipements touristiques une cohérence de développement. Elle participe par ailleurs à l'élaboration et au suivi des programmes et projets touristiques d'envergure, publics ou privés, qui pourraient se développer au sein de l'agglomération ou en coopération avec d'autres territoires.

Ses principales missions sont ainsi :

- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes de développement touristique ;
- l'accueil et l'information des touristes, ainsi que l'élaboration et la commercialisation de prestations touristiques ;
- la promotion touristique en lien avec les acteurs du secteur ;
- et la coordination des partenaires du développement touristique local.

Les services opérés par C'Chartres tourisme

Pour répondre à l'objectif de ses missions, C'Chartres tourisme, dont l'établissement principal est situé en cœur de ville de Chartres, propose :

- un accueil public 7/7 en haute saison touristique (et 5/7 en basse saison),
- un panel de produits touristiques composé de visites guidées, d'offres de loisirs et culturelles, d'expériences gastronomiques et de balades natures ou sportives.

Cette incitation à la découverte des « pépites » du territoire sont proposées aussi bien aux touristes individuels qu'aux touristes de groupes.

En matière d'accueil des touristes, elle se dote des supports d'information et de promotion nécessaires (site Web, éditions, roadbook), de produits de boutique et d'une billetterie en ligne, venant ainsi compléter l'offre de produits touristiques variés.

En matière de promotion, C'Chartres tourisme met en avant toutes les richesses de notre territoire, qu'elles soient historiques, culturelles ou naturelles, auprès des professionnels du tourisme et à l'occasion de salons, conventions, séminaires, relations presse, etc.

L'accent est particulièrement mis sur les itinérances douces (vélo, randonnées...), le ressourcement, alliant les plaisirs urbains d'une « ville à la campagne ».

Afin de compléter les ressources propres d'un office de tourisme intercommunal, C'Chartres tourisme mène avec Chartres métropole un travail d'identification et d'optimisation de la taxe de séjour intercommunale, qui permet d'améliorer et de moderniser le processus de déclaration effectué par les hébergeurs.

Les moyens de C'Chartres tourisme

- Établissement principal : C'Chartres tourisme – Office de tourisme intercommunal.
- Établissements secondaires : le camping de chartres depuis 2021 et la maison Picassiette depuis 2023.
- Moyens RH : 19 équivalents temps plein en 2022.
- Capital : 300 000 €. L'actionnariat se répartit entre 8 actionnaires : Chartres métropole (79 %), Chartres (20 %), et 1 % entre Nogent-le-Rotrou et les CC Terres de perche, Grand Châteaudun, du Bonnevalais et Forêts du Perche (à raison de 0,2 % pour chacun d'entre eux).

Projets en cours / dernières réalisations

2021, a vu le lancement de la marque Terres de Chartres. Cette marque, qui est une marque produit, a vocation à établir une visibilité complète sur le panel de C'Chartres tourisme, suggérant l'offre plus large que celle du seul territoire de Chartres métropole. Toujours en 2021, C'Chartres tourisme s'est vu confier la gestion du camping de Chartres. Outre une installation et un équipement standard nécessaires à la gestion d'un hébergement de plein air, C'Chartres tourisme a installé des hébergements légers, créé un véritable espace accueil et boutique locavore et mis en place des services « plus » tels que la location de vélos ou la commande de pain et de viennoiserie.

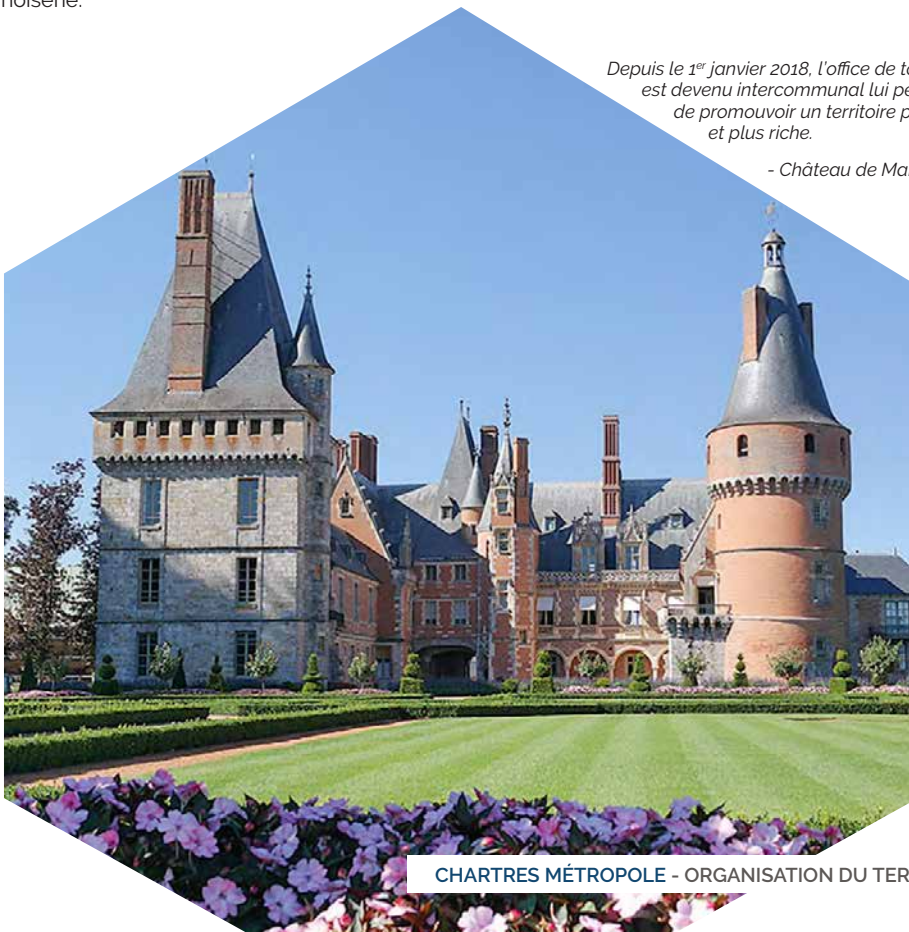
Pour 2023, C'Chartres tourisme programme l'ouverture de deux nouveaux points d'accueil :

- la gestion de la maison Picassiette avec plusieurs types de visites proposés : visites libres, flash, guidées... et deux prestations annexes : une boutique et une guinguette. Pour la première année de gestion, C'Chartres tourisme proposera une exposition Doisneau ;
- l'occupation d'un local d'accueil touristique en proximité immédiate de la cathédrale, qui proposera un service de conciergerie, de location de vélos, de consigne à bagages, de toilettes et de boutique.



Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'office de tourisme est devenu intercommunal lui permettant de promouvoir un territoire plus large et plus riche.

- Château de Maintenon -



Gouvernance et organisation de la structure

C'Chartres tourisme est administrée par un conseil d'administration composé de 18 membres, composé comme suivant :

- **13 représentants de Chartres métropole :** Philippe BAETEMAN, Marie BOURGEOT, Emmanuelle FERRAND, Didier GARNIER, Jacky GAULLIER, Jean-Pierre GORGES, Thomas LAFORGE, Evelyne LAGOUTTE, Laurent LHUILLERY, Isabelle MESNARD, Eric MOULIN, Jacqueline ROBBE, Isabelle VINCENT
- **3 représentants de la ville de Chartres :** Patrick GEROUDET, Laurence JOLY, Fabien STANDAERT
- **1 représentant de l'assemblée spéciale :** Éric JUBERT
- **1 administrateur** représentant les professions et activités intéressées par le tourisme conformément à l'article R133-19 du code du tourisme : Jean GODET

L'assemblée spéciale est composée de : Jean-François BEGE, Éric GÉRARD, Éric JUBERT, Bruno LHOSTE, Philippe PELLION, Jérôme PHILIPPOT.

Censeur : Franck MASSELUS

C'Chartres tourisme dispose également d'un comité des acteurs du tourisme composé de 25 représentants des professionnels du tourisme sur le territoire des actionnaires de la SPL. Ce comité est chargé de formuler des avis destinés aux administrateurs.

Présidente :

Isabelle MESNARD (vice-présidente de Chartres métropole en charge de la Promotion du tourisme et de la Stratégie et du suivi des actions en lien avec le tourisme)

Directeur général :

Philippe ROSSAT

Siège social :

Hôtel d'Agglomération
Place des Halles, 28019 Chartres cedex

Bureaux :

8, rue de la Poissonnerie - 28000 Chartres
Tél. 02 37 18 26 26
www.chartres-tourisme.com

Quelques chiffres

- Montant du capital : 300 000 € en 2022.
- Chiffre d'affaires 2021 : ventes : 406 974 € et contribution Chartres métropole + TSI : 1 188 722 €.
- Résultat comptable : -19 139 €
Pas d'impôt sur les sociétés (résultat fiscal 2020 : -93 695 €).
- Montant de l'endettement : 953 951 €.

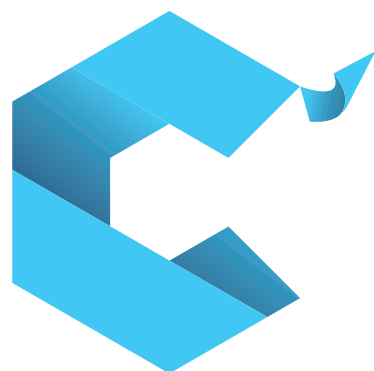
	2019*	2020**	2021
Capital	-	100 000 €	100 000 €
Chiffre d'affaires	1 031 265 €	174 218 €	1 188 722 €
Résultat après impôts	114 143 €	-175 180 €	-19 139 €
Montant de l'endettement		250 000 €	953 951 €

* Fin d'activité au 31 décembre de l'office de tourisme intercommunal sous son ancienne forme juridique d'établissement commercial.

** Début d'activité sous la forme de SPL.

C'Chartres tourisme étend son périmètre d'offres touristiques en intégrant des sites d'autres territoires.

- Le château des comtes du Perche à Nogent-le-Rotrou -



Chartres **évènements**



Toutes sortes de salons sont accueillis par C'Chartres événements.



Salon 50+ : un produit axé services et loisirs pour les cinquantenaires et plus.

Depuis 1987, la société d'économie mixte Chartrexplo administrait le parc des expositions de Chartres. C'Chartres événements est née du besoin de doter le territoire communautaire d'un acteur capable de faire monter en puissance son activité événementielle, notamment en vue de l'ouverture à venir des deux équipements de niveau national que sont le complexe culturel et sportif et le futur parc des expositions.

Les missions de C'Chartres événements

En 2021, la SPL C'Chartres événements gère trois équipements :

- le parc des expositions Chartrexplo, qui dispose de 6 700 m² d'espaces d'expositions et de réunions et qui a pour objet :
 - la promotion d'une destination, l'accueil de salons/séminaires dans une logique de marketing territorial avec un panel de services « clés en main » ;
 - la commercialisation d'espaces et de produits événementiels ;
 - le développement d'événements en propre.
- le centre d'hébergement et de restauration ex Centre régional de la jeunesse et des sports (CRJS), propriété de la ville de Chartres, confié à la SPL par convention d'exploitation et qui a pour objet :
 - l'organisation de stages de regroupements sportifs ;
 - l'organisation d'actions dans le domaine de l'éducation populaire ou de l'accueil de groupes scolaires ;
 - l'organisation de formations qualifiantes ou bénévoles.

- l'auberge de jeunesse de Chartres, propriété de la ville de Chartres, confiée à la SPL par convention d'exploitation et qui a pour objet :
 - d'assurer l'accueil de tous les usagers (groupes, familles ou personnes individuelles) afin de leur offrir des hébergements en chambres individuelles ou en dortoirs collectifs ;
 - d'assurer la promotion, la prospection, la communication et le marketing autour de cet équipement ;

À travers ces trois équipements et la construction en cours du Colisée, complexe culturel et sportif de Chartres métropole, du futur parc des expositions et à venir d'un parc des expositions de plein air, C'Chartres événements rejoint la stratégie de marketing territorial de Chartres métropole en développant une activité économique événementielle professionnelle propre à contribuer à la notoriété et à l'attractivité du territoire.

Les services opérés par C'Chartres événements

C'Chartres événements opère ainsi des services d'organisation et d'accueil de foires et salons, mais aussi de prospective dans ce domaine pour inscrire Chartres métropole dans le « catalogue » des ressources événementielles nationales.

Avec l'ouverture du complexe culturel et sportif, la société aura en charge la programmation d'une saison sportive (matches à domicile, spectacles sportifs...) et culturelle (concerts, spectacles).

Ce calendrier sera complété par une programmation d'événements professionnels : foires, salons publics et professionnels, dans

le futur parc des expositions ou en extérieur sur un site qui sera aménagé en plein air en entrée de cœur d'agglomération. L'ambition de ces deux équipements à venir est de hisser Chartres métropole au rang des grands rendez-vous nationaux.

Enfin, C'Chartres événements développe une offre de séminaires et congrès pour 50 à 800 personnes, de location de moyens événementiels auprès des organisateurs d'événements (stands modulables et équipés, solutions de sonorisation, mise en lumière, de captation vidéo), etc.

Les moyens

- Les équipements :
 - Parc des expositions Chartrexpô.
 - Centre d'hébergement et de restauration.
 - Auberge de jeunesse de Chartres.
- Moyens RH: 11 salariés.
- Capital: 2,40 M€ détenus à 91 % par Chartres métropole, 9 % par la ville de Chartres.



Le site www.cm-evenements.fr,
porte d'entrée vers les offres
de C'Chartres événements.

Projets en cours / dernières réalisations

En 2021 C'Chartres événements, au travers du parc des expositions – Chartrexpô – a tenu un rôle important dans la campagne de vaccination à destination de la population de l'agglomération et au-delà. Ses salariés ont accompagné les équipes de Chartres métropole et de l'ARS dès l'ouverture du centre de vaccination, mi-janvier, en leur apportant leur expertise pour l'implantation du centre, la gestion des flux des personnes, et en leur garantissant un soutien logistique permanent tout au long de l'évolution et des changements de configuration du centre. Dès le feu vert des autorités pour la reprise des événements, la modularité du parc des expositions a permis d'ajuster l'activité du centre de vaccination au plus près de ses besoins, et d'opérer en parallèle la reprise d'activité du secteur de l'événementiel en accueillant les événements programmés dans le respect des gestes barrières, permettant à leurs publics de renouer avec les plaisirs de sorties, de découvertes de nouveaux horizons...

Sur les prochaines années, les principaux projets de C'Chartres événements seront :

- la construction de la première saison du complexe culturel et sportif (2023-2024),
- la création d'un salon de l'auto et de la moto,
- la création d'un salon des arts contemporains,
- la création d'un salon du jeu vidéo.



*Le chantier du nouveau
parc des expositions.*

Gouvernance et organisation de la structure

Le conseil d'administration rassemble :

Présidente directrice générale

Karine DORANGE

vice-présidente de Chartres métropole
en charge des grands équipements communautaires

10 membres dont :

• **2 représentants de la ville de Chartres**

Laurent LHUILLERY, José ROLO

• **8 représentants de Chartres métropole**

Dominique BLOIS, Rita CANALE, Hélène DENIEAULT
Karine DORANGE, Philippe GALIOTTO, Jean-Pierre GORGES,
Thomas LAFORGE, Isabelle VINCENT

Directeur délégué – Directeur de Chartrexpô :

Jean-Marie BLATRY

Directrice du CRJS :

Vanina VALLIER

Siège social :

Hôtel d'Agglomération
Place des Halles, 28019 Chartres cedex

Bureaux :

Rue Jean Mermoz - 28000 Chartres
Tél : 02 37 28 29 37
www.cm-evenements.fr

Quelques chiffres

- Jauges du futur complexe culturel et sportif : 3 925 places en configuration sport handball et 4 271 pour le basket, 3 390 en configuration spectacles culturels (places assises uniquement), 4 203 en configuration assis/debout.
- Futur parc des expositions : 10 340 m² d'espaces d'exposition modulables en trois entités (2 500 m², 5 000 m² et 2 000 m² et locaux techniques 840 m²); restaurant panoramique (772 m²).

	2019	2020	2021
Capital	2 467 714 €	2 467 714 €	2 467 714 €
Chiffre d'affaires	1 357 413 €	766 587 €	1 346 856 €
Résultat après impôts	-44 165 €	-87 308 €	292 901 €
Montant de l'endettement	42 216 €	186 738 €	25 504 €



Le chantier du Colisée,
février 2023
(livraison 2024).



Chartres spectacles



*Une situation délicate,
le 3 février 2023
au théâtre de Chartres.*

C'Chartres spectacles est la dernière-née des SPL de l'environnement de Chartres métropole. Elle s'est construite sur les bases de l'expertise, des moyens humains et techniques de l'association Entracte, gestionnaire historique du théâtre de Chartres.

C'Chartres spectacles est créée au 1^{er} janvier 2022 pour gérer et exploiter l'ensemble des salles dédiées au spectacle vivant, notamment le théâtre de Chartres, le OFF, nouvelle scène théâtrale chatraîne qui a vu son inauguration à l'automne 2022, la salle Doussineau et la partie spectacle vivant du futur complexe culturel et sportif de Chartres métropole.

Les missions de C'Chartres spectacles

S'appuyant sur l'expertise du théâtre de Chartres, C'Chartres spectacles a pour objet de promouvoir et développer l'offre de spectacles sur le territoire de Chartres métropole. Elle peut ainsi :

- étudier, gérer, exploiter et commercialiser tous lieux et équipements permettant l'accueil de spectacles et activités connexes,
- concevoir, soutenir et/ou mettre en œuvre des spectacles dans les lieux dont elle aura

l'exploitation et/ou la commercialisation, ou tout autre lieu sur le territoire de ses actionnaires,

- réaliser et exécuter des études et missions, notamment, dans l'intention de répondre aux besoins du développement et de la promotion des spectacles,
- réaliser toute étude ou prestation de services liée à l'ensemble de ces missions.

Les services opérés par C'Chartres spectacles

C'Chartres spectacles porte notamment le projet culturel de la scène conventionnée d'intérêt national - Art et création. Dans ce cadre, elle développe une programmation pluridisciplinaire de théâtre, danse, musique, etc, en veillant à un équilibre entre œuvres de référence, divertissements et écritures d'aujourd'hui sous toutes leurs formes. Une attention particulière est accordée à la jeunesse, qui se traduit par des propositions adaptées aux différentes tranches d'âge, programmées hors et dans le temps scolaire.

La création locale, régionale et nationale est associée à la programmation au sein de laquelle elle trouve toute sa place.

Par ailleurs, C'Chartres spectacles développe un programme de sensibilisation des publics. En lien avec les compagnies accueillies dans la saison et en résidence, des actions artistiques et culturelles sont mises en place : rencontres, visites, stages, ateliers à l'année, etc.

Pour développer ses missions, elle s'appuie principalement sur le théâtre de Chartres, sa grande salle et son « petit théâtre » pour la partie scène conventionnée. Elle gère et exploite la salle Doussineau, quant à elle, au fil d'une programmation qui combine plutôt activités musicales, théâtrales et pratiques amateurs.

Les moyens

- 11 salariés.
- 7 salles en gestion.

Projets en cours / dernières réalisations

Depuis septembre 2022, C'Chartres spectacles développe son activité de soutien aux compagnies et aux théâtres de l'agglomération chartraine grâce à l'ouverture du OFF et de ses trois salles aux jauges comprises entre 90 et 200 places. Elle contribue ainsi à accompagner le développement économique et artistique de ces acteurs culturels au service de la population.

Elle propose en outre à d'autres collectivités différents niveaux de prestations de projets culturels « clé en main » : conseil et portage d'une programmation, actions artistiques, services de billetterie, conseils et services techniques liés au spectacle vivant, etc.



Le théâtre de Chartres, lieu emblématique de la culture chartraine.



Le OFF, nouvel équipement culturel sous gestion de C'Chartres spectacles.

Gouvernance et organisation de la structure

Le conseil d'administration de C'Chartres spectacles est constitué de 12 membres dont :

- **3 représentants issus du conseil communautaire de Chartres métropole :** Rémi MARTIAL, Thomas LAFORGE, Olivier MARCADON
- **9 représentants issus du conseil municipal de Chartres :** Isabelle MESNARD, Isabelle VINCENT, Karine DORANGE, Martine MOKHTAR, Laurent LHUILLERY, Patrick GEROUDET, Jean-Maurice DUVAL, Jean-Pierre GORGES, Fabien STANDAERT

Présidente :

Isabelle VINCENT, adjointe au maire de Chartres en charge de la Culture et du Patrimoine

Directeur général :

Jérôme COSTEPLANE

Siège social :

Hôtel d'Agglomération,
Places des Halles, 28000 Chartres.

Quelques chiffres

- 80 spectacles.
- 140 représentations.
- 7 salles de 570 à 90 places.
- Fréquentation Scène conventionnée 25 000 spectateurs.
- Fréquentation Salle Doussineau 3 000 spectateurs.
- Fréquentation éducation artistique scène conventionnée 4 000 utilisateurs.
- 15 projets soutenus en résidence – coproduction.
- Budget de fonctionnement (en cours de construction).
- La toute jeune société ne dispose pas encore d'un exercice comptable complet



Document proposé
par Chartres métropole

Maison des élus:

Hôtel Montescot,
rue de la Mairie
secrétariat: 02 37 18 47 91
ou via le standard général 02 37 23 40 00

Accueil du public:

Hôtel d'Agglomération, place des Halles
à Chartres, du lundi au vendredi
de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h 30.
02 37 23 40 00 - chartres-metropole.fr

Chartres métropole
Hôtel d'Agglomération
Place des Halles
28 019 Chartres cedex
www.chartres-metropole.fr



CHARTRES
MÉTROPOLE